

REVUE DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE

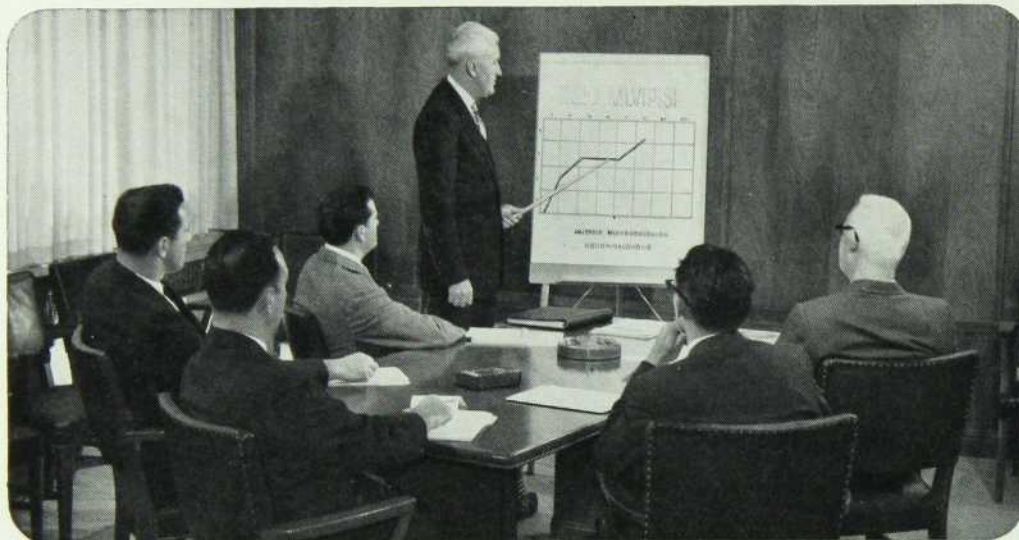
FRANÇAISE

AU CANADA



**AVRIL
1965
No 581**

La recherche, assise du progrès



Remettre sans cesse en question les procédés et les méthodes ; explorer les domaines encore mal connus ; expérimenter ; inventer ; mettre au point — tels sont les éléments qui font de la *recherche* l'instigatrice du progrès scientifique et industriel.

Tels sont aussi depuis soixante ans les principes qui, en France et ailleurs, ont guidé l'Air Liquide non seulement en cryogénie, domaine dans lequel la société se classe parmi les plus importantes du monde, mais aussi en métallurgie, en chimie et dans sa collaboration avec les industries secondaires qui utilisent les gaz obtenus par distillation par le froid, tels que l'oxygène, l'azote et l'argon, pour fabriquer l'acier, souder et couper les métaux, appliquer les procédés modernes combinant les gaz et l'électricité, produire des composés chimiques industriels, des lampes électriques et autres articles.

Au Canada, l'Air Liquide fournit l'industrie et les hôpitaux depuis 1911 et son réseau de fabrication et de distribution s'est

progressivement étendu à l'ensemble du pays. Les usines et les centres de distribution de la société déversent chaque année dans tout le Canada de vastes quantités de gaz pour usage industriel et médical, y compris oxygène, acétylène, azote, argon, hydrogène, gaz carbonique, protoxyde d'azote et autres ainsi que de l'outillage à souder et à couper, du matériel et de l'équipement pour les hôpitaux.

Et les ateliers de construction de l'Air Liquide à Montréal ont conçu et réalisé des centaines d'installations de distillation des gaz par le froid, aussi bien pour la clientèle domestique que pour les usagers des États-Unis et de nombreux autres pays — la seule société canadienne qui entreprenne ce genre de travaux.

Fidèle collaboratrice de l'industrie, l'Air Liquide est un exemple dynamique de l'esprit de recherche qui forme l'assise du progrès.

CANADIAN **LIQUID AIR** LTD.



AIR LIQUIDE CANADA LTÉE

REVUE

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE

AU CANADA

Mars 1965 — No 581

La conjoncture au Canada	H. M.	3
Notre assemblée générale	B. Leclerc	5
L'économie française	Y. Plattard	9
Les relations franco-canadiennes	J.-L. Pépin	13
France-Québec	J. Chapdelaine	19
A few aspects of biculturalism and bilingualism	J. Charbonneau	25
Notre Carnet		28
Propositions d'affaires		29
Le programme américain de redressement de la balance des paiements		31

LA CHAMBRE DE COMMERCE
FRANÇAISE AU CANADA

612 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal, Qué.

Tél. : Victor 2-9420
Adr. Tél. : Gallia Montréal

Bureau de Paris :
31, Avenue Pierre 1er de Serbie (16e)

La Revue est publiée tous les deux mois par
La Chambre de Commerce Française au Canada

Prix : 25 cents le numéro

*"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé
l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme
objet de deuxième classe de la présente publication."*

Imprimée par
ERNEST THÉRIEN & FILS LIMITÉE
5595, rue Saint-Denis, Montréal 34 - 273-8361

Couverture :
Aménagement de la ligne de transport d'électricité du
complexe Manicouagan-Outardes, par câble d'aluminium.

VACANCES EUROPÉENNES

avec

 **CITROËN**



La favorite en Europe, c'est la Citroën! Quels que soient vos besoins: 2 CV, AMI 6, ID 19 ou DS 19, il y a pour vous une Citroën neuve "sur mesures". Achetez-la ici, avant de partir, sans payer de droits de douanes, pour livraison n'importe où en Europe. Vous pouvez, si vous le désirez, la rapatrier au Canada après votre séjour, ou bien nous la revendre. Dans ce cas, nous vous garantissons avant votre départ un prix ferme de rachat, ce qui revient à dire que vous ne payez que pour le temps de son utilisation. Nous nous occupons de tout le reste: permis international — immatriculation — assurance — livraison — rapatriement — rachat, etc. . .



CITROËN CANADA LIMITÉE

4,000 CONCESSIONNAIRES EN EUROPE — VENTE, SERVICE, PIÈCES DANS LE MONDE ENTIER.
Consultez votre agence de voyage, ou postez ce coupon dès aujourd'hui.

CITROËN CANADA LIMITÉE,

Service Outre-Mer,
4010 ouest, Ste-Catherine, Montréal, P.Q. tél.: 937-7411

Veuillez me renseigner, sans obligation de ma part, sur la livraison
outre-mer d'une Citroën neuve directement de l'usine.

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE..... PROV..... TÉL.....

LA CONJONCTURE AU CANADA

La vigueur de l'économie canadienne, après quatre années de forte croissance quasi ininterrompue, ne laisse pas d'étonner de nombreux observateurs. L'augmentation de plus de 6% du volume de la production intérieure brute, l'an dernier, s'est avérée supérieure à la plupart des prévisions, y compris celles du ministre des Finances, M. W. Gordon, qui voit ainsi le déficit budgétaire ramené à de faibles proportions. Et il ne serait pas surprenant que l'expansion actuelle se poursuivît à un taux élevé jusqu'à l'automne au moins, en dépit de quelques incertitudes qui obscurcissent l'horizon.

Les progrès enregistrés au cours des quatre dernières années d'expansion sont impressionnants. A la fin de 1964, le rythme de production des biens et des services était presque 25% supérieur à celui du début de 1961. Pendant cette période la production industrielle a progressé de 27% environ et sa hausse, en 1964 seulement, est de près de 7%. Cette forte activité a permis, non seulement d'absorber un fort accroissement de la main-d'oeuvre, de plus de 400,000 travailleurs, mais de réduire sensiblement le taux de chômage, qui fléchit de 7.7% au premier trimestre de 1961 à 4% en décembre 1964. Et, grâce surtout à l'excellente tenue des exportations, le déficit de la balance des paiements, qui s'établissait à \$1,250 millions en 1960, est ramené à \$450 millions en 1964.

Ces résultats enviables ont été obtenus dans une conjoncture de stabilité de la monnaie et des prix. L'indice général du coût de la vie a monté d'environ 6% depuis 1961 et sa hausse, tant en 1963 que l'année dernière, a été d'à peu près 2% par an. Le dollar canadien, depuis sa dévaluation de 1962 - mesure qui a beaucoup contribué à l'amélioration de la compétitivité de l'industrie canadienne - est demeuré remarquablement ferme. Les autorités monétaires ont dû même intervenir à plusieurs reprises pour le maintenir dans les limites fixées par sa parité officielle avec le dollar américain (US \$0.92½). L'expansion des affaires a été soutenue, et continue de l'être, par une politique monétaire libérale qui a permis de satisfaire les demandes croissantes de crédit. Et le marché des capitaux, la bourse en particulier, a été stimulé par les résultats favorables des sociétés dans leur ensemble, en ce qui concerne les bénéfices et des dividendes notamment.

L'économie, en ce printemps de 1965, est toujours vigoureuse. La plupart des indices-clés sont orientés à la hausse : la production continue de progresser, les stocks demeurent à des niveaux très raisonnables, les carnets de commandes des industries de base sont bien garnis, le taux de chômage se maintient à un palier étonnant pour la saison. Les résultats des trois premiers mois, dont on dispose actuellement, montrent que l'activité des principaux secteurs, qu'il s'agisse de la construction, la sidérurgie, l'exportation, est supérieure à celle du début de 1964.

Après une longue période de stabilisation - de 1957 à 1962 - pendant laquelle l'économie a dû « digérer » l'excédent de capacité industrielle accumulé durant le boom de l'après-guerre, les investissements ont nettement re-

pris l'an dernier et cette tendance se poursuivra cette année. Le ministère fédéral du Commerce estime que les dépenses d'équipement du secteur privé et public atteindront \$12.3 milliards en 1965, soit 14% de plus qu'en 1964. C'est un important stimulant de l'activité.

Par contre, il n'est pas sûr que la conjoncture mondiale soit aussi propice, cette année, au Canada, qu'elle l'a été depuis 1961. En l'absence probable d'importants contrats de vente de blé à l'U.R.S.S. et aux autres pays communistes, la tenue des exportations risque d'être moins brillante. (Elles ont augmenté de près de 20% en 1964 et ont été largement responsables des progrès de l'économie). Même si l'activité doit rester favorable aux Etats-Unis, il est possible que les mesures de caractère déflationniste prises à Washington pour réduire le déficit de la balance des paiements et défendre le dollar, aient des répercussions déprimantes au Canada, dans le secteur des investissements et du loyer de l'argent par exemple.

Il faut souligner également que la surcapacité ayant disparu dans un bon nombre de secteurs industriels, il convient de veiller de plus près à la tendance des prix, à la productivité et à la position concurrentielle de l'économie. Dans son récent rapport annuel, le gouverneur de la Banque du Canada insiste sur ces points. C'est d'autant plus indispensable qu'au cours des cinq prochaines années, comme le rappelle le Conseil économique du Canada, ce pays devra créer 1.5 millions d'emplois pour faire face à la croissance de la population active, la plus forte de tous les pays industrialisés de l'occident.

Coup d'oeil sur le Canada?

N'oubliez pas sa première banque

Par le truchement de plus de 940 succursales au Canada, la Banque de Montréal est en mesure de vous fournir des renseignements sûrs et circonstanciés sur tous les secteurs de l'industrie et du commerce de l'Atlantique au Pacifique.

Veillez adresser votre demande d'information à l'un de nos bureaux indiqués ci-dessous ou à notre Service d'Expansion des Affaires, Case Postale 6002, Montréal, Canada.



BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

Secteur Européen

J. A. Hobson, Gérant général pour l'Europe (Résident, Londres, Ang.)

Londres :

Bureau principal,
47 Threadneedle Street, E. C. 2,
DONALD McCALLUM, Directeur

Bureau du West-End
9 Waterloo Place, Pall Mall,
GORDON WILLIAMS, Directeur

Paris :

No 10, Place Vendôme,
Paris 1er, France
C. E. NOBLET,
Gérant général adjoint

Düsseldorf :

Königsallee 6, Düsseldorf,
République Fédérale allemande
R. J. R. BONNELAND,
Représentant pour l'Europe

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



M. B. Leclerc

L'assemblée générale de la Chambre de Commerce Française au Canada a eu lieu le 26 mars à l'hôtel Ritz Carlton, à Montréal. Le nouveau conseil d'administration pour l'exercice 1965-66, présenté par M. J. L. Davignon, président du comité de nomination, a été approuvé par l'assemblée. M. Bernard Leclerc a été réélu président. MM. Pierre Salbaing et Gérard Parizeau sont nommés vice-présidents, Me Georges Roy secrétaire et M. François Ducros est maintenu à son poste de trésorier. Les nouveaux membres du conseil sont MM. François Faucher et Martin Forest. Nos lecteurs en trouveront la liste complète à la page 35.

L'ordre du jour comportait également le rapport du trésorier, M. Ducros. Le bilan de la Chambre est publié dans cette Revue.

La modification de l'article 9 des statuts, portant sur le nombre des conseillers et présentée par le conseil d'administration, a été approuvée également. Le nouveau texte se lit comme suit :

Administration de la Chambre :

La Chambre est administrée par un conseil comprenant :

- a) *Un président, deux vice-présidents, un secrétaire et un trésorier formant bureau ;*
- b) *pas moins de huit et pas plus de quinze conseillers. Le nombre exact des conseillers est fixé de temps à autre par l'Assemblée générale.*

c) Les présidents des sections locales :

Les membres du Bureau et les conseillers sont élus par l'assemblée générale annuelle et choisis parmi les membres actifs résidant à Montréal. Toutefois, le président est choisi parmi les membres actifs de nationalité française et au moins $\frac{1}{3}$ des conseillers sont choisis parmi les membres actifs de nationalité canadienne.

Notre président, M. Leclerc, a fait un bref rapport sur les activités de la Chambre en 1964. Nous le publions ci-dessous.

Discours du Président

Je vous demanderais tout d'abord d'observer quelques instants de recueillement à la mémoire de nos Membres décédés :

Messieurs GASTON VENNAT
RAYMOND DENIS
IONEL RUDBERG
FERNAND SCHIETTEKATTE



MM. Davignon, Devinat, Leclerc, Plattard, Ducros et Glorieux.

Je vais vous donner maintenant un bref compte rendu des activités de votre Chambre de Commerce depuis la dernière Assemblée Générale.

Secrétariat :

L'événement marquant de l'année a été le déménagement de nos bureaux. Comme vous l'avait annoncé l'année dernière, Monsieur Jean PONSOT, votre conseil avait reconnu la nécessité d'installer les bureaux de votre Chambre de Commerce dans un quartier plus central et dans un immeuble plus moderne. Nous nous sommes donc installés dans l'immeuble que venait de construire le CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, sur la Place Victoria. Notre déménagement a eu lieu au mois de juin et nous en avons profité pour procéder à une rénovation de notre mobilier et de notre équipement. J'espère que les Membres de notre Chambre de Commerce auront à cœur de connaître ces bureaux où, je le leur rappelle, ils peuvent

consulter, outre le Bottin, un certain nombre de revues économiques et techniques. Ce déménagement avec tout ce qu'il entraîne de classement d'archives et de destruction de documents accumulés au cours des années et devenus périmés et inutiles a donné un surcroît important de travail à votre secrétariat qui devait parallèlement poursuivre ses activités dans les domaines habituels, correspondance, organisation des réunions, recrutement, revue, etc. Vous vous joindrez certainement à moi pour remercier notre Secrétaire Général, Monsieur Francis GLORIEUX, ainsi que Madame QUEDRUE et Madame PANNEELS, que nous nous sommes adjointe pour faire face à ce surcroît d'activités, de leur dévouement et de leurs excellents services.

Revue :

Notre revue, qui est tirée à 2,500 exemplaires a sorti six numéros en 1964. La preuve de la qualité des articles qui y sont publiés nous est donnée par le nombre de demandes que nous avons reçues pour des exemplaires supplémentaires, tant de la part des organismes gouvernementaux que de sociétés ou de particuliers. Nous devons en féliciter Monsieur Henri MHUN qui a continué à diriger notre revue avec la compétence que vous lui connaissez ainsi que Monsieur Etienne SPIRE, membre du Comité. Cette revue qui est diffusée dans 37 pays en plus du Canada et de la France est un de nos meilleurs organes de propagande. Aussi, je ne saurais trop insister sur l'intérêt qu'il y a pour la Chambre de maintenir sa qualité et augmenter sa circulation. Vous pouvez nous aider dans cette tâche, soit en nous apportant des articles dont la teneur présente un intérêt pour les Membres, soit en nous donnant plus de publicité. Il me suffit, je pense de vous signaler une légère diminution sur ce dernier chapitre au cours de l'année écoulée pour que vous répondiez à cet appel.

Recrutement :

Tenant compte des recommandations du rapport de l'année dernière, votre Conseil a décidé de faire un effort tout particulier afin d'augmenter le nombre des Membres de votre Chambre qui était resté stationnaire l'année dernière. Il a nommé un Comité de recrutement dont il a confié la direction à votre Vice-Président, Monsieur Louis JALABERT. Je tiens à le remercier tout particulièrement du magnifique travail qui a été réalisé tant par lui-même que par ce Comité, puisque nous avons enregistré l'adhésion à Montréal seulement de 22 Sociétés et de 64 Membres individuels. Notre section de Toronto s'est également accrue et malgré une diminution de nos membres adhérents en France, le nombre total des Membres de la Chambre

de Commerce s'élève à 738. Ces résultats très encourageants ne doivent pas nous inciter à nous reposer, mais au contraire nous stimuler pour l'exercice qui commence. Le conseil que vous élirez devra profiter de l'élan donné au cours de l'année écoulée pour poursuivre le travail de recrutement et je compte beaucoup sur nos Membres plus nombreux que jamais dans le passé pour nous apporter la coopération qui nous est indispensable.

Sections locales :

Comme l'indiquent nos Statuts, les activités de votre Chambre de commerce ne sont pas restreintes à la région de Montréal et elles peuvent s'étendre à l'ensemble du territoire canadien par l'intermédiaire de sections locales. Actuellement, il n'existe qu'une seule de ces sections, celle de Toronto. Forte d'une centaine de Membres, elle organise des réunions et des déjeuners. Nous avons cette année resserré nos contacts avec cette section et avons assisté à son Assemblée Générale. Votre conseil a approuvé les règlements qui la régissent dans le cadre de nos Statuts. Toutefois, faute de moyens, elle ne peut assumer les frais du secrétariat qui lui serait nécessaire pour remplir son rôle auprès de ses Membres. Il serait également utile pour le rayonnement de notre Chambre de voir se créer d'autres sections dans des villes où notre présence serait justifiée et je pense ici en particulier à la ville de Québec. C'est tant pour aider au développement de la section de Toronto que pour la création éventuelle d'autres sections locales que votre conseil a décidé de constituer pour le développement de ces sections la provision que vous avez remarquée sur le bilan qui vous a été distribué.

Manifestations :

Voici la liste des déjeuners causeries que nous avons eus au cours de l'année :

23 janvier 1964

Henry MHUN, Economiste : ECONOMIE ET COMMERCE EXTERIEUR DU CANADA.

12 mars 1964

S. E. M. Pierre DUPUY, ancien Ambassadeur du Canada en France et Commissaire Général de la COMPAGNIE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE CANADIENNE : EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1967 — TERRE DES HOMMES.

16 avril 1964

M. Jean BELLIER, membre de COYNE & BELLIER, Bureau d'Ingénieurs Consultants spécialisés dans les barrages à travers le monde entier : « LES GRANDS BARRAGES ».

2 juin 1964

M. Jean-Paul DROLET, Sous-Ministre adjoint du Ministère des Mines et des Relevés Techniques du Gouvernement Fédéral du Canada : « DU PORTAGE DES MOUSSES A L'ANTRE CURIEUX DE MARBRE ».

9 juillet 1964

Visite du port de Montréal. Pendant la traversée à bord du Sir Allen, M. R. Vaillancourt, préposé aux Relations Extérieures aux Ports Nationaux, a donné des explications sur le mouvement et le fonctionnement du Port de Montréal.

18 septembre 1964

M. Jacques GEORGES-PICOT, Président Directeur Général de la Compagnie Financière de Suez : LE TUNNEL SOUS LA MANCHE.

24 septembre 1964

Déjeuner donné conjointement par les conseils d'administration de la Chambre de Commerce Française au Canada et de la Chambre de Commerce du district de Montréal, en l'honneur d'une délégation commerciale martiniquaise.

29/30 septembre 1964

VOYAGE à MANICOUAGAN 5 et 2.
Horaire et réceptions, voir ci-dessous.

9 octobre 1964

M. Raymond CARTIER, Journaliste et Reporter de « PARIS MATCH » « LE RENOUVEAU FRANÇAIS ET L'OCCIDENT ».

23 novembre 1964

M. Gérard FILION, Vice-Président et Directeur Général de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FINANCEMENT DU QUÉBEC : « ESQUISSE D'UNE COLLABORATION ÉCONOMIQUE FRANCO-QUÉBÉCOISE ».

7 décembre 1964

M. André NOEL, Directeur Général de l'Exportation de la S. A. CITROËN, à Paris : « CITROËN ET LE COMMERCE EXTÉRIEUR ».

2 février 1965

Dîner à 7 heures du soir, à l'Hôtel Ritz Carlton.
Invité d'Honneur : M. Roger BLAIS, Réalisateur à

l'Office National du Film et co-producteur avec Jean CAYROLL du film « LE COUP DE GRÂCE ».

Sujet de la conférence : « LA CLEF DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE CANADIENNE ». « LES CO-PRODUCTIONS ».

15 février 1965

M. Jean CHAPDELAINÉ, Délégué Général de la Province de Québec à Paris : FRANCE-QUÉBEC.

Au déjeuner de Raymond CARTIER et au dîner sur le cinéma, les dames étaient invitées et nous avons vu par le nombre de celles qui étaient présentes, l'intérêt qu'elles prennent à nos manifestations.

Enfin, notre Chambre a organisé les 29 et 30 septembre, une visite à MANICOUAGAN 5 et 2. Je voudrais remercier tout particulièrement l'HYDRO-QUÉBEC des magnifiques réceptions qui nous ont été réservées sur ces deux barrages. Au cours de cette visite, la délégation de notre Chambre a été reçue par les maires de BAIE-COMEAU et de HAUTERIVE ainsi que par la Chambre de Commerce Régionale et les Chambres de Commerce de BAIE-COMEAU et de HAUTE-RIVE. Le succès remporté par cette visite, succès dû en partie au talent d'organisateur de Monsieur GLORIEUX, est un encouragement pour l'organisation d'autres manifestations du même ordre.

Modification de l'article 9 des statuts :

Sur la recommandation du Comité de nomination, votre Conseil d'administration a décidé de vous demander de modifier l'Article 9 des Statuts, pour permettre d'augmenter le nombre des conseillers. Les activités de notre Chambre s'accroissent sans cesse, le nombre de nos membres augmente et il est primordial d'élargir notre conseil pour permettre un plus grand rayonnement de votre Chambre et une plus large répartition des tâches. Nous vous demandons donc d'approuver l'amendement aux Statuts qui vous a été soumis et par lequel l'Assemblée générale pourra désormais augmenter jusqu'à 15 le nombre des conseillers.

Si l'Assemblée générale approuve cet amendement, vous aurez à vous prononcer sur une proposition de votre Conseil d'administration de porter à 12 comme première étape, le nombre des conseillers à nommer par la prochaine Assemblée générale.

Suivant l'ordre du jour, je demanderais à notre Trésorier de bien vouloir lire le bilan. Ce bilan vous a été distribué mais le temps passé à sa lecture vous permettra de réfléchir aux questions que vous pourriez désirer poser.

PLUS QUE CENTENAIRE EN FRANCE,

LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

La seule Banque de Dépôts Française aux Etats-Unis

vous offre dans ses deux succursales de New York

— Succursale Principale : 66-68 Wall Street, New York 5 — BO. 9-4600

— Rockefeller Center : 15 West 50th Street, New York 20 — LT. 1-9630

un service bancaire complet et notamment :

Transferts de fonds aux Etats-Unis et à l'étranger;
Chèques de voyage, comptes de chèques, comptes d'épargnes, etc.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

est non seulement la banque des Français en Amérique du Nord, mais aussi celle de tous ceux appelés, par leurs affaires, à traiter les opérations du Commerce International.

Le chéquier de la SOCIETE GENERALE (New York) permet à son titulaire d'encaisser la contre-valeur de DEUX CENTS DOLLARS U.S. PAR SEMAINE à n'importe lequel des 1.500 guichets de la SOCIETE GENERALE en France.

- PAIEMENT IMMEDIAT ET SANS FRAIS
- SEULE FORMALITE : PRESENTATION DU PASSEPORT

Cette facilité est également réalisable aux guichets de :

- Banco Supervielle de Buenos Aires Société Générale, S.A. en Argentine.
- La Société Générale à Londres.
- La Société Générale de Banque en Espagne à Barcelone et Valence.
- La Société Française de Banque et de Dépôts à Bruxelles, Anvers et Charleroi.
- La Société Générale Alsacienne de Banque en France, en Allemagne (Cologne, Sarrebrück, Kehl, Offenburg), à Luxembourg et à Zurich.

Ouvrir un compte à la SOCIETE GENERALE à New York fait de votre chéquier
votre plus sûr compagnon de route.

L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

par Y. PLATTARD

Conseiller Commercial près l'Ambassade de France.

A l'issue de notre assemblée générale, M. Yves Plattard a fait un exposé sur l'évolution de l'économie française, exposé que nous reproduisons intégralement dans les pages suivantes.

Je laisserai à Monsieur Jean-Luc Pépin le soin de vous parler tout-à-l'heure des relations franco-canadiennes et voudrais insister plus particulièrement sur l'évolution de la situation économique en France au cours de l'année 1964 en me limitant à vous donner, in fine, un bref aperçu des échanges franco-canadiens pour ne pas déflorer le sujet choisi par votre conférencier d'aujourd'hui.

Nous sommes tous ici intéressés par ce qui se passe en France, mais nous sommes souvent amenés à émettre un jugement sur la situation économique, généralement à partir d'informateurs étrangers — surtout anglosaxons — qui, par la répétition des mêmes erreurs espèrent déformer la vérité, ou encore, à travers les indications plus ou moins passionnées de tels ou tels intérêts, toujours prêts à la critique et qui refusent de reconnaître que l'État n'est tout-de-même pas le responsable d'un certain manque d'audace de l'initiative privée, de son insuffisante qualification ou de son caractère routinier.

Je voudrais tenter de faire justice de quelques idées reçues qui se sont fortement ancrées dans les esprits, en me limitant à quelques faits marquants car il n'est pas possible de dire tout dans un bref exposé.

Tout d'abord constatons que, pour l'Économie Française, la période de reconstruction qui a coïncidé avec les nombreux conflits coloniaux qui avaient fortement freiné son relèvement, est maintenant terminée après plus de 22 ans de guerre en Europe, en Asie ou en Afrique. On oublie trop souvent, lorsqu'on porte un jugement sur la situation comparée de la France et des autres pays du monde occidental, de quels poids ont pesé ces 22 années de guerre dans la lenteur de l'amélioration du niveau de vie des Français. Car en définitive tout effort en matière de développement économique vise essentiellement à l'accroissement du niveau de vie de la masse de la population, mais les retards accumulés dans de nombreux domaines essentiels, parfois depuis un demi siècle, ne peuvent être comblés en trois ou quatre ans.

La France est maintenant entrée dans une phase de transition, avant d'atteindre une période de véritable



M. Y. Plattard.

expansion. Comme vous le savez, le plan de stabilisation entré en vigueur en septembre 1963, visait à enrayer l'inflation et apparaissait indispensable si l'on voulait éviter ce qu'on a appelé la surchauffe de l'économie due à une forte augmentation de la demande des biens de consommation provoquée en partie par l'assimilation du million de rapatriés d'Algérie.

Comme l'a indiqué récemment le Premier Ministre, l'Économie Française avait besoin, en 1964, de trouver un second souffle avant de reprendre son rythme d'expansion. Elle avait besoin d'une cure de désintoxication inflationniste.

Certes, le resserrement des crédits notamment, a entraîné des ajustements parfois douloureux mais l'avenir le montrera, indispensables. Il faut, je crois, essayer de juger la situation globalement et non en fonction de quelques cas particulièrement pénibles et comprendre que la pression exercée par ces mesures de stabilisation, difficilement supportables pour les firmes marginales, conduira à des modifications rapides

des structures de certaines industries, nous avons en France trop de firmes trop petites avec des prix trop chargés : des concentrations, des regroupements, sont en effet aujourd'hui indispensables pour affronter le choc de la concurrence étrangère, en particulier nord-américaine. Ces grandes concentrations sont mêmes devenues nécessaires au niveau européen, si l'on veut éviter une main-mise nord-américaine sur les divers secteurs privés de l'économie. Notons que les Américains contrôlent actuellement 5% du produit national brut de l'Europe occidentale, ce qui est encore modeste, mais certains secteurs par contre sont déjà presque totalement dans leurs mains.

Ainsi, grâce au plan de stabilisation, qui a provoqué momentanément, c'est indéniable, un ralentissement de l'expansion, plusieurs secteurs de l'industrie française vont sortir de l'épreuve avec une puissance accrue ayant éliminé les retardataires qui ralentissaient leur marche en avant, pour autant, bien entendu, que la pose actuelle ne conduise pas à une véritable récession. Le Gouvernement s'en préoccupe d'ailleurs et un groupe de travail cherche actuellement à déterminer de quelle manière pourraient être aidées les industries qui ont du mal à franchir l'obstacle. Des dispositions destinées en particulier à stimuler les investissements seront proposées au Parlement.

L'application du plan de stabilisation s'est traduit par l'arrêt souhaité depuis longtemps de la hausse des prix. Le Ministre des Finances soulignait à cet égard au cours d'une conférence à la Chambre de Commerce Française des Etats-Unis : « Je vous demande instamment de ne pas vous laisser prendre ou séduire par l'espèce de morosité psychologique qui affecte tel ou tel milieu de l'économie française à la fin de la période d'inflation. Pour tous ceux qui connaissent la réalité des problèmes économiques, leur dureté et l'intensité des compétitions de notre époque, il est en effet assez surprenant de voir tel ou tel milieu de l'économie française s'attrister du retour à la stabilité et de la disparition de l'inflation. S'il y avait une tristesse, ce serait au contraire que cette évolution soit tardive. » Il poursuivait, je cite toujours : « Je crois, en effet, que la France retrouve peu à peu le chemin de la vérité et qu'il n'y a de construction économique, sociale ou politique durable, que dans le langage à la fois sévère et mesuré de la vérité, que nous devons sortir des complaisances que nous avons vis-à-vis de nous mêmes, des illusions que l'instabilité monétaire pouvait entretenir et que nous devons parler enfin le langage réaliste de notre époque. »

J'ai choisi cette citation parce qu'en quelques mots elle dépeint parfaitement l'état d'esprit qui règne ac-

tuellement dans certains milieux pessimistes français qui ne cessent paradoxalement de regretter maintenant l'inflation dont on rendait responsable à l'époque le seul gouvernement. Eh bien nous y sommes, l'inflation est pratiquement arrêtée, la stabilité est acquise, cela n'a pas été sans certaines répercussions désagréables, comme je le disais à l'instant, et cela n'a pas, bien entendu, résolu tous nos problèmes à la fois, mais que l'on se plaigne aujourd'hui des mesures qui y ont conduit est pour le moins surprenant.

Si la stabilisation des prix indispensable notamment pour affronter les marchés étrangers est pratiquement au niveau des prix de gros, elle est moins nette au stade de la consommation en raison essentiellement des habitudes de hausse dont le commerce de détail n'arrive pas, semble-t-il, à se débarrasser.

L'application du plan de stabilisation a également eu d'heureux effets dans le domaine des finances intérieures. L'expansion de la masse monétaire est restée modérée ; elle a trouvé sa source principale dans l'accroissement des crédits à l'économie qui ont progressé dans les limites fixées par les pouvoirs publics, c'est-à-dire 10% au maximum par an.

Le budget est maintenant équilibré, l'impasse traditionnelle qui était de l'ordre de 7 milliards a été éliminée et le Gouvernement entend faire de l'équilibre budgétaire une règle qui sera désormais appliquée chaque année. Ces résultats extrêmement favorables, qui contribuent à arrêter l'inflation sont acquis malgré le fort accroissement des dépenses d'Education Nationale et d'investissements sociaux notamment. L'aide aux pays en voie de développement absorbe une part substantielle des dépenses de l'Etat : je rappellerai à cet égard, que la France arrive en tête en ce qui concerne la contribution par habitant à l'aide au monde sous-développé, suivie de très loin par les Etats-Unis. Il faut noter, par ailleurs, que contrairement à une opinion généralement répandue et entretenue, la charge fiscale imposée à l'ensemble des contribuables français s'établit au niveau moyen de celle supportée par les contribuables des autres pays occidentaux, compte tenu bien entendu, du revenu national.

L'activité industrielle a plafonné à partir du mois d'avril, mais les industries de base telle que la chimie, la sidérurgie et le pétrole demeurent le principal soutien de la conjoncture, tandis que les industries de biens d'équipement entretiennent dans leur ensemble un niveau d'activités parfois en régression et que les industries de consommation enregistrent des signes de faiblesse, notamment dans les textiles et les cuirs. Cependant dans son ensemble la production industrielle

française avec un accroissement de 4,5% en 1964 se situe au même niveau enregistré en Grande Bretagne et en Belgique par exemple.

La tendance observée depuis plusieurs années sur le marché de l'emploi s'est renversée et l'on constate une détente dans de nombreuses branches, bien qu'il soit toujours difficile de recruter certaines catégories de spécialistes.

La lente amélioration de notre balance commerciale apparaît comme étant une conséquence du plan de stabilisation.

Les exportations vers l'étranger ont en effet accusé une augmentation de 14% se situant dans la moyenne des accroissements enregistrés chez les principaux pays industriels occidentaux.

C'est avec ses partenaires du Marché Commun que le Commerce Extérieur de la France a connu l'essor le plus remarquable : avec l'Allemagne, son premier client et avec la Belgique, son deuxième client dans le monde, la France a plus que triplé ses échanges depuis l'entrée en vigueur du Traité de Rome. Avec l'Italie, nos échanges ont plus que quadruplé depuis sept ans. Notons en passant, qu'avec la Grande Bretagne ils ont plus que doublé pendant le même temps.

Je voudrais à ce propos insister sur le rôle déterminant que la France, pays pourtant traditionnellement le plus protectionniste de l'Europe, a joué depuis 1958 pour accélérer l'élimination des barrières douanières et contingentaires et pour arriver plus vite à la création de l'Europe économique. Le gouvernement français n'a pas hésité malgré l'opposition d'une très grande partie de l'opinion qui s'était manifestée dès le départ à affronter les bouleversements qu'allait provoquer en quelques années d'une manière plus brutale que dans les autres pays, l'ouverture des frontières. Il faut rappeler que dans l'Europe des Six il y a un septième associé, la Commission Economique Européenne de Bruxelles, qui veille à l'application rigoureuse des dispositions du Traité de Rome : au risque de s'attirer l'acrimonie de ses partenaires, le Gouvernement français a toujours tenu, parfois en adoptant une attitude menaçante, à faire respecter les décisions de ce septième associé ; on l'a vu, notamment en décembre dernier, lorsqu'il a exigé que soit exécuté les engagements pris un an auparavant à Bruxelles en matière de Marché Commun agricole. Ce que l'on a qualifié, à l'étranger surtout, d'attitude agressive de la France n'était de sa part que le désir pur et simple de voir appliquer le calendrier accepté un an auparavant par la Commission de Bruxelles. Ce souci d'orthodoxie a permis le fran-

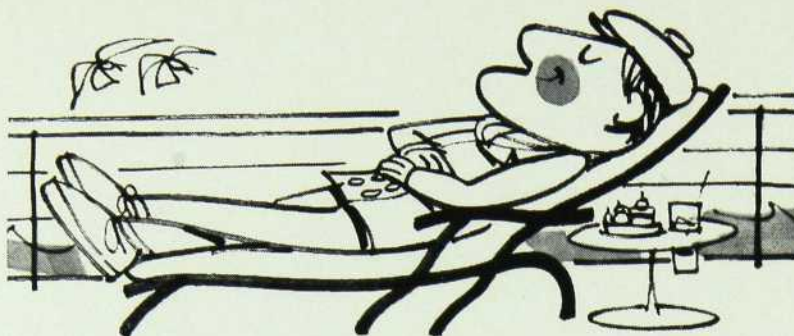
chissement d'étapes délicates et décisives, avec trois ans d'avance sur le programme prévu initialement ; en juillet 1967 les droits de douane intra-communautaires seront totalement supprimés sur les produits industriels ; à la même date un prix unique des céréales et des produits agricoles de base sera appliqué dans tous les pays de l'Europe des Six. Il serait trop long de s'étendre sur les mesures déjà adoptées ou qui le seront prochainement. On retiendra simplement que c'est la pression — parfois désagréable il faut l'admettre — exercée par la France sur ses partenaires qui a permis d'aboutir avant les délais prescrits, à l'application des dispositions du Traité et l'on ne peut s'empêcher de sourire en lisant certaines informations tendancieuses et pourtant largement reproduites qui montrent le Gouvernement Français opposé à la réalisation du Marché Commun.

Comme vous le savez, les réserves en or et en devises de la France ont franchi le cap des 25 milliards de francs, atteignant l'équivalent de 5 milliards 200 millions de dollars — deux fois les réserves anglaises —, ce qui constitue un record absolu dans l'histoire des finances françaises. Les récentes conversions de dollars en or amèneront la France à s'aligner sur la position adoptée depuis longtemps par l'Angleterre et la Suisse, par exemple, qui conservent en or, 90% de leurs réserves ! Cet accroissement des réserves a été réalisé malgré des remboursements anticipés de la dette extérieure de la France qui a été ramenée à 660 millions de dollars seulement. Il n'est pas inutile de rappeler que la France a largement participé au plan de soutien de la Livre lors de la récente crise qu'ont traversé les finances britanniques.

Le Gouvernement s'est également préoccupé à la fin de 1964 de faire voter un projet de loi portant approbation d'un rapport sur les principales options qui commandent la préparation du Cinquième Plan, couvrant la période 1966-1970. Là encore, je voudrais tenter de corriger les idées généralement admises sur la planification en France, qu'on associe à tort au concept de dirigisme. Il ne s'agit pas, en effet, d'un ensemble de mesures de contrainte, que l'Etat entend imposer à l'initiative privée, mais plus simplement d'une vaste étude de marché que bien peu de spécialistes de l'économie ou de chefs d'entreprises seraient en mesure de réaliser. En le consultant, certaines sociétés obtiendront par exemple des précisions sur les programmes des services publics dont elles sont fournisseurs. Les membres de chaque branche professionnelle trouveront l'état à peu près exact de la situation de leur secteur et la façon dont on entrevoit pour eux l'avenir. Si le Com-

Suite à la page 32

Prenez des vacances loin
de la bousculade!
Détendez vous à bord
du **FRANCE** et profitez de tout
ceci pour seulement



6 cents par mille*

DEPARTS REGULIERS DE NEW YORK POUR L'ANGLETERRE ET LA FRANCE ET VICE VERSA

Tarifs d'excursion: (en U.S. dollars)

Première classe à partir de \$330 seulement

Classe touriste à partir de \$176 seulement

Réservez au plus tôt chez votre Agent de Voyages



Une cuisine Française préparée par des Chefs renommés et servie selon la tradition TRANSAT: le nec plus ultra du service.

Tout le confort que vous pouvez désirer.

Vin blanc et vin rouge au cours des repas offerts gracieusement par le **FRANCE**.

Dégustez un bouillon au cours de la matinée.

Prenez le thé tous les après-midi, le tout dans une ambiance élégante.

Le plus grand Théâtre flottant.

Piscines, saunas, salle de sports.

Golf, Squash, Allées de Quilles.

Tir aux pigeons ou au pistolet. Tout pour le sport.

Les plus grands espaces de ponts, le plus long bar sur mer.

Danse. Musique. Musique.

Salon de coiffure... Boutique. Insonorisation complète.

Un voyage dans la splendeur pour un prix d'aubaine sur **FRANCE**, le plus long paquebot du monde.

* 1/2 aller/retour hors-saison classe touriste Southampton. Moins cher encore grâce aux tarifs d'excursion réduits de 15% ou 25%.

TRANSAT

Compagnie Générale Transatlantique

Cable : STARBER, Montréal

Telex 01-2169

ST-ARNAUD & BERGEVIN LIMITÉE

Courtiers en Douane
Expéditeurs
Entreponeurs
Camionneurs
Agents Transitaires



4 bureaux dans Montréal pour vous servir ;
un seul No. de Tél. : 844 - 1561

Bureau chef : 118, rue St-Pierre

Succursales : 7403, Boul. Newman, Chambre 214,
LaSalle, P.Q.
Air Cargo Terminal, Chambre 120,
Aéroport de Montréal,
Dorval, P.Q.
6378, Chemin Côte-de-Liesse, Chambre 237,
Montréal.

Membre de la Chambre de Commerce Française au Canada

COMITÉ NATIONAL

des

VINS DE FRANCE

JOUR SANS VIN ?
JOUR DE CHAGRIN!!!



Prenez du vin à chaque repas. C'est
un peu de bonne humeur et une
aide précieuse pour votre digestion.

Les vins de France sont les meilleurs

2060 McKay

937 - 9135

Montréal

Brochure gratuite envoyée sur demande

REMARQUES SUR LES RELATIONS FRANCO-CANADIENNES

par **JEAN-LUC PÉPIN,**

Secrétaire parlementaire du Ministre du Commerce du Canada.

Notre invité d'honneur, au déjeuner qui a suivi notre assemblée générale, le 26 mars, était M. Jean-Luc Pépin, Secrétaire parlementaire du Ministre canadien du Commerce. M. Pépin a fait quelques remarques sur les relations politiques et économiques entre la France et le Canada. Nous publions son texte in extenso. Présenté par notre président, M. Bernard Leclerc, le conférencier a été remercié par M. Jacques Devinat, Conseiller Commercial et Financier près l'Ambassade de France. On remarquait à la table d'honneur, entre autres personnalités, M. Robert Lacour-Gayet.

Le communiqué de la rencontre DeGaulle-Pearson, janvier 1964, se termine ainsi : « Il ne fait pas de doute que la communauté de vues qui s'est dégagée à cette occasion ouvre des perspectives des plus favorables sur le développement des rapports entre le Canada et la France, pour leur bénéfice réciproque et pour celui du monde occidental ».

Vous me direz que tous les communiqués de rencontres de ce genre se terminent de cette façon-là ! Pour une fois du moins je désapprouverai votre attitude ; exceptionnellement la pieuse invocation est vraie.

Depuis très longtemps nos hommes politiques canadiens nous répétaient que notre politique extérieure reposait sur trois piliers : notre participation aux organismes mondiaux et régionaux, notre adhésion au Commonwealth et notre bon voisinage avec les États-Unis. Un quatrième pilier est présentement, me semble-t-il, en voie de construction : celui de la collaboration intime et efficace avec la France, collaboration bien naturelle puisqu'elle jaillit des ressemblances culturelle et politique et des intérêts économiques les plus concrets de nos deux pays.

Pourquoi avoir attendu si longtemps pour commencer systématiquement un terrain si riche ? Crainte, disent certains, de mécontenter d'autres pays. (Les chefs de ces pays furent probablement les premiers à s'étonner de notre timidité). Division interne entre Canadiens ? N'accusons pas trop vite nos compatriotes anglophones. Nous savons tous que tant en France qu'au Canada français d'idiots préjugés barraient la route à un véritable rapprochement. Nous Canadiens français, avons à l'égard de nos « cousins » d'outre-mer un affreux complexe d'infériorité — ces gens-là nous écrasaient de tout le poids de leur accent et de leur connaissance de la grammaire. Le Français moyen lui, nous croyait irrévocablement perdu au complot américo-britannique et trouvait refuge et satisfaction



Monsieur Jean-Luc Pépin.

dans une image Ile d'Orléans, imprimée à Epinal dont nous étions souvent nous-mêmes les meilleurs propagandistes.

Mais regardons plutôt le présent et l'avenir des relations politiques, culturelles et commerciales entre nos deux pays.

Et alors que voyons-nous ?

Conjoncture favorable

Nous voyons d'abord une conjoncture extrêmement favorable à un rapprochement.



MM. Lacour-Gayet, Devinat, Pépin, Leclerc et Benoist.

D'un côté un vieux pays, la France, qui modernise, diversifie, automatise, planifie son appareil économique en mettant à profit, avec beaucoup de vigueur et d'originalité, un fond de science et de technique que d'aucuns croyaient épuisé ; un vieux pays dont la pensée philosophique, religieuse et artistique a de tous temps fasciné la jeunesse ; un vieux pays qui est au centre de la plus extraordinaire expérience politique de notre époque, l'intégration européenne. Ce pays-là mérite certes l'attention des Canadiens.

De l'autre côté, le Canada, un jeune pays qui court vers sa maturité, prend conscience de l'importance de l'éducation et de la culture dans la mise en valeur des richesses naturelles, cherche à accroître et à varier sa production industrielle, multiplie les investissements sociaux, gagne progressivement de nouveaux débouchés commerciaux, tente de se dégager de l'amicale étreinte financière et technologique états-unienne, s'interroge sur son essence politique. Ce pays-là, à 30% francophone, pourrait-il ne pas retenir l'attention de la France ?

Entre le vieux pays qui rajeunit et le jeune pays qui vieillit, la rencontre était peut-être inévitable. Il se trouva des gens pour la favoriser et la rendre productive.

Activités

Quand on lit la chronologie récente des relations Canada-France on est frappé de la fréquence et de l'importance des contacts. Pour en indiquer quelques-uns :

- visite d'une Commission de l'Assemblée nationale, en février 1963, presque en même temps que l'importante mission économique Baumgartner ;

- exposition de la technique française à Montréal en novembre 1963 laquelle fournit aux Canadiens une introduction à la nouvelle France industrielle ;
- depuis ce temps, participations nombreuses des Canadiens à des expositions françaises spécialisées, nombreuses missions commerciales fédérales et québécoises ;
- visite de M. Hays au ministre français de l'Agriculture à l'occasion de l'Exposition de Vichy, en septembre 1964 ;
- visite de M. Sharp aux ministres français des Finances et de l'Agriculture en décembre 1964.

Sur le plan politique et culturel :

- rencontre DeGaulle-Pearson, en janvier 1964, où le principe de rencontres périodiques des ministres des Affaires extérieures est asquis et mis en pratique en mai et en décembre 1964 ;
- ouverture de consulats généraux à Bordeaux — ce qui est déjà fait — et à Marseille, ce qui se fera au printemps ;
- visite de la Commission des Affaires culturelles, familiales, et sociales de l'Assemblée nationale en juillet 1964 ;
- visite de M. Basdevant, directeur général des Affaires culturelles et techniques au Quai d'Orsay, en novembre 1964 ;
- voyage à Paris de M. Hellyer en février 1965 ;
- dans le communiqué de la dernière rencontre Couve de Murville-Martin, on parle de « l'utilité de l'envoi d'une mission économique canadienne en France ainsi que la possibilité d'une rencontre de la Commission mixte franco-canadienne ».

Je n'oublie pas la prodigieuse activité des autorités québécoises :

- l'ouverture de la Maison du Québec à Paris (septembre 1961) ;
- les nombreux voyages de MM. Gérin-Lajoie, Filion, René Lévesque, Gérard Lévesque, couronnés par celui de M. Lesage en 1964.

Les résultats

Accords culturels

S'agit-il dans le vide ? Non pas. Des résultats concrets sont déjà acquis. Sur le plan culturel d'abord. Entre Paris et Québec d'abord parce qu'il est normal

pour moi qu'il y ait une association particulièrement intime entre Paris et Québec dans ce domaine.

Québec est à 80% francophone et Québec a compétence en matière d'enseignement. Quoi de plus naturel qu'un accord culturel entre Québec et Paris ?

Et puisque nous y sommes, Québec a aussi compétence en matière de promotion commerciale et industrielle. Quoi de plus naturel dès lors qu'une Maison du Québec à Paris ? Quoi de plus naturel que l'octroi à cette Maison d'un statut juridique ressemblant à celui dont jouissent les maisons provinciales à Londres.

Ottawa a permis, Ottawa a favorisé ces relations. Je ne dis pas que tout s'est fait avec le sourire. Chacun de nous est un conservateur qui l'ignore ! Il faut un effort d'intelligence pour être libéral ! Devant les résultats obtenus certains crient « victoire » comme si une Bastille venait d'être renversée. Certains crient « défaite » comme si l'empire austro-hongrois venait de renaître. Pour ma part je dis simplement progrès, sagesse politique, coopération fédérale-provinciale. (Vous vous demandiez depuis le début comment j'allais faire entrer l'idée du « fédéralisme coopératif » : voilà, c'est fait !). Les textes constitutionnels ne sont pas des codes d'esclavage. Malheureusement trop parmi ceux qui veulent briser les anciens codes ne souhaitent qu'une chose, en rédiger de nouveaux, aussi arbitraires, à une distinction près : qu'ils consacrent leur propre point de vue. L'équilibre a toujours été l'opération politique la plus difficile... et partant la plus rarement réussie.

Grâce à un compromis, MM. Gérin-Lajoie et Morin ont donc pu signer avec les autorités françaises l'entente du 27 février 1965 sanctionnée par un échange de lettres entre Ottawa et Paris. Cette entente prévoit un échange de chercheurs, de professeurs d'université et d'école normale, d'étudiants, de spécialistes en éducation physique et en éducation populaire. Cet accord devrait contribuer énormément à élargir l'éventail des professions et métiers au Québec et partant contribuer au progrès industriel et culturel canadien.

Mentionnons aussi l'existence :

- d'un programme spécial du ministre des Affaires extérieures (1964 aussi) engageant une dépense de \$500,000 pour faciliter les stages d'ingénieurs et de techniciens canadiens dans l'industrie française. Déjà une centaine de jeunes gens sont en place ;
- d'un échange de fonctionnaires (janvier 1964) entre Québec et Ottawa et Paris. Dix Canadiens fréquentent l'École nationale d'Administration et des fonctionnaires français viendront bientôt en tournée canadienne.

Ces accords entre Québec et Paris impliquent-ils qu'Ottawa entend renoncer à entretenir des relations avec la France dans ce même domaine ?

Certains le voudraient... qui prêchent l'impossibilité de l'entente entre francophones et anglophones au Canada tout en reprochant à l'autorité fédérale de ne pas pratiquer mieux le bilinguisme ; qui, consciemment ou non, voudraient placer le gouvernement français dans l'obligation d'arbitrer nos accrochages constitutionnels. Il semble bien que les autorités françaises ont compris le danger de cette situation si on en juge par le nombre et l'importance des conventions entre Paris et Ottawa :

- accord entre la R.T.F. et la section française de Radio-Canada (juin 1963) pour l'échange de programmes et la réalisation de co-productions ;
- accord sur la cinématographie (octobre 1963) sur le libre échange des films et la co-production ;
- programme d'échange (en 1964) avec la France, la Belgique, et la Suisse, prévoyant une dépense canadienne de \$250,000 par année. Déjà trois studios ont été retenus à la Cité universitaire des Arts de Paris, une troupe canadienne a participé au Festival de Théâtre universitaire de Nancy, 30 bourses ont été octroyées à des étudiants européens ;
- efforts du Conseil national des Recherches pour porter à l'attention des chercheurs français ses bourses post-doctorales de \$6,000. Quatorze demandes ont été reçues cette année en comparaison de



Réunis après le déjeuner, MM. Leclerc, Pépin, Devinat, Plattard et Benoist.

deux ou trois les années précédentes et trois ont été retenues ;

- programme d'aide extérieure à l'Afrique francophone porté de \$300,000 annuellement de 1961 à 1963 à \$3.5 millions en 1964, une grande partie de cette aide allant à la formation intellectuelle et technique. Plus de 60 professeurs canadiens sont présentement en Afrique francophone, une centaine d'autres partiront en septembre prochain. 10 conseillers techniques sont déjà au travail.

Le temps manque pour parler des projets d'avenir...

Immigratoin

On sait que traditionnellement les Français n'émigrent pas facilement au Canada. 31.626 seulement sont venus depuis 1955. Le ministère de l'Immigration fait présentement des efforts considérables pour les attirer en plus grand nombre, et les nouveaux Consulats de Bordeaux et de Marseille posséderont des services d'émigration.

Tourisme

Si les Canadiens eux n'émigrent pas vers la France, du moins ils y voyagent beaucoup : il y a tellement de bonnes raisons de le faire ! Imaginez qu'en 1962, 82,000 d'entre nous, une centaine de mille en 1964, n'ont pu résister à la tentation. (Ce nombre grandira sûrement, ne serait-ce qu'à la suite des accords culturels déjà mentionnés !) Ces touristes canadiens ont dépensé à l'extérieur du Canada, excluant les Etats-Unis, en 1962, \$230 millions (près de \$300 millions en 1964, estime-t-on), 90% en Europe, le tiers en France.

Il s'agirait maintenant de convaincre les Français de venir nous voir. 6,430 l'ont fait en 1964, et un nombre à peu près égal nous est arrivé via les Etats-Unis. On ne sait pas de combien de francs on les a soulagés ! J'imagine que les services touristiques de M. Cournoyer sont déjà à l'œuvre pour populariser en France le tour du Québec. Le Bureau du Tourisme du gouvernement central, pour sa part, est représenté à Paris, depuis le début de 1964 par Mlle Annette Fortier. Elle organise ici et là en province des soirées canadiennes, elle conseille des groupes, même que l'an dernier elle accompagna elle-même au Canada les 110 membres des *Missions économiques à l'Etranger*. Si l'on sait mettre à profit la popularité traditionnelle dont jouit le Canada en France et l'énorme pouvoir d'attraction que va prendre Expo 67, il devrait être possible d'accroître considérablement le nombre des visiteurs français.

Investissements

Si les Français voyagent peu vers le Canada, qu'en est-il de leurs capitaux ?

A en juger par les résultats récents, il semble que les capitalistes français soient en train de découvrir les énormes possibilités du Canada et du Québec en particulier. A tel point que le bulletin canadien des « Affaires extérieures » écrivait en novembre-décembre dernier : l'investissement « pourrait bien devenir le seul moyen de parvenir à un accroissement important du commerce entre nos deux pays ». Remplacez les mots « seul moyen » par « un autre grand moyen » et vous aurez le fond de ma pensée. L'échange de capitaux et l'échange d'industriels, de commerçants, d'ingénieurs, de techniciens, de militaires et même d'intellectuels, devraient amener tôt ou tard une croissance de l'activité commerciale-marchandises. Il est certain que si des capitaux français participent à la mise en place de telle ou telle entreprise industrielle, leurs détenteurs verront à ce que de l'équipement français soit utilisé et que cette nouvelle entreprise ait accès aux marchés français. Et si les ingénieurs canadiens apprennent à connaître et à respecter la technique française, il est probable qu'ils s'en serviront plus fréquemment.

Je n'ai malheureusement pas de chiffres globaux valables sur *l'investissement français au Canada*. Pierre-Yves Pepin en fournit une analyse succincte pour 1950-60 dans une excellente série d'articles de « L'Actualité économique » (1963, 1964), le « ce que tout jeune homme devrait savoir » des relations franco-canadiennes. Il parle du Crédit Foncier Franco-Canadien, du Canadian Liquid Air Co., de Lafarge Cement of North America Ltd., de Poulenc Ltée, de l'Union Européenne et Industrielle qui a acquis des intérêts dans West Canadian Collieries et West Canadian Oil and Gas Limited, de la Société Nationale des Pétroles d'Acquitaine qui a créé Acquitaine Company of Canada, etc...

Depuis la magnifique conférence présentée ici-même par M. Gérard Filion, le 23 novembre 1964, vous connaissez mieux les récents développements en ce domaine, vous savez que, grâce surtout à l'activité du gouvernement québécois et de la Maison du Québec à Paris, mais grâce aussi à la coopération du gouvernement français et du gouvernement fédéral canadien, l'investissement français au Canada croît, surtout au Québec ; participation des Banques de Paris et des Pays-Bas au capital de la Société générale de Financement, participation de la Compagnie générale de France à la formation de Cégelec qui produit des disjoncteurs à très haute tension alors que la société ALSTHOM (Société Alsacienne de Construction Mécanique et groupe Thomson - Houston) produit des générateurs pour l'Hydro-Québec, accord entre la S.G.F. et Peu-

geot-Renault pour la construction d'une usine de montage, participation française aux Engrais du St-Laurent de Valleyfield et à la construction du Métro de Montréal, participation française possible à SIDBEC, en capitaux peut-être et plus certainement en envoi de techniciens et de spécialistes. On me dit également qu'une société franco-allemande, Alwinal Potash of Canada, investit \$50 millions dans une raffinerie de Saskatchewan.

Cette accélération devrait se poursuivre à mesure que les énormes possibilités canadiennes parviendront à la connaissance des capitalistes français et qu'en particulier la preuve sera faite de la formule récemment adoptée par mon ami Patrick Hyndman, conseiller de la Délégation québécoise à Paris, à savoir qu'on « peut plus facilement conquérir le marché américain de Québec que de Paris ».

On connaît moins bien peut-être les *investissements canadiens en France*. Les articles de Pierre-Yves Pepin et un récent reportage du Financial Times nous en donnent une idée : Massey-Ferguson y possède des usines de production d'équipement agricole ; ALCAN exploite le bauxite provençal ; Seagrams a des intérêts dans les champagnes Mumm, dans l'eau minéral Perrier, dans le Vermouth Noilly-Prat. — M. Brofmann s'occupe aussi, en France, de construction d'habitations ; en 1961, Polymer a construit une usine de caoutchouc synthétique à Strasbourg ; en 1963 le groupe Westfield de Toronto a acquis la majorité des actions de la Société française des Mines et des Produits chimiques ; la Laurentide Financial Corporation a acquis 67% des intérêts de Solifrance, une société de crédit au consommateur ; la Banque Torontoise Metropolitan Trust s'est associée à plusieurs banques européennes...

Donc progrès encourageant dans ce domaine-là aussi.

Echanges commerciaux

Voyons maintenant si mon enthousiasme pourra survivre à une analyse sommaire des échanges franco-canadiens de marchandises.

Le bilan global d'abord. Les chiffres pour 1964 sont des records, un terme relatif comme vous le savez. Les exportations du Canada vers la France s'élèvent pour 1964 à \$79.4 millions, 25% de plus qu'en 1963, 85% de plus que la moyenne des années 1955 à 1964. Les importations du Canada en provenance de la France totalisent, pour 1964, \$62.8 millions, 8% de plus qu'en 1963, 150% de plus que la moyenne des dernières dix années.

La balance commerciale est favorable aux Canadiens par \$16.6 millions en 1964. Elle l'a toujours été (mini-

mum : \$3 millions, maximum \$22.6 millions) sauf en 1959 (\$13.3 millions).

En quelques mots quel est le détail de ces échanges ?

Les *exportations* canadiennes sont disparates et fluctuantes ! Nos exportations de blé par exemple nous rapportèrent, en gros, \$9 millions en 1960-61, \$1 millions en 1961-62, \$7 millions en 1962-63, \$5 millions en 1963-64. Nous expédions aussi vers la France du caoutchouc synthétique, du saumon, de l'amiante, du bois et de la pâte de bois, du cuivre et de l'aluminium, des poinçonneuses de cartes et des machines à calculer. La tendance récente est assez gentille à l'égard des produits manufacturés : scies mécaniques, équipement agricole, équipement de radar, réfrigérateurs. Nos *importations*, plus régulières, n'en sont pas moins très variées. Les quatre-cinquièmes sont constitués de produits industriels, l'autre cinquième, de produits agricoles. Nous importons des automobiles et des pièces, des livres et imprimés, des vins, des textiles, des produits sidérurgiques...

Comment ce commerce se compare-t-il à celui que le Canada entretient avec d'autres pays industrialisés ? La France est au dixième rang de nos acheteurs... après le Japon, l'Allemagne occidentale, la Hollande, la Belgique-Luxembourg ; elle est au cinquième rang de nos fournisseurs après l'Angleterre, le Vénézuéla, le Japon et l'Allemagne de l'ouest. Ce commerce avec la France représente 14% de nos ventes et 17% de nos achats avec les pays de la Communauté européenne économique ; il ne représente pas 1% de nos exportations mondiales et pas 1% de nos importations mondiales !

Bien des raisons ont été invoquées pour expliquer ce piètre niveau :

1. le fort degré d'autarcie de la France dans les secteurs agricoles et industriels où excelle le Canada ;
2. la politique protectionniste française par rapport à la zone dollar. On mentionne habituellement ici la taxe de 33% sur le saumon en conserve, considéré comme produit de luxe, concurrent du thon, bénéficiaire d'une taxe de 11% seulement ;
3. on mentionne aussi, toujours pour expliquer la faiblesse relative des échanges franco-canadiens commerciaux, l'orientation du commerce français vers les Six de la Communauté européenne économique. Personne ne s'objecte à cela, bien entendu, mais il faut souligner quand même que ce commerce inter-six, s'est accru par 23% de 1962 à 1963. Bien des Canadiens craignent que le C.E.E. se replie sur elle-même. Aucun indice majeur ne permet de le croire pour le moment surtout si l'on tient compte du fait que les exportations canadiennes aux six

Suite à la page 34



hommages de

POULENC LTÉE

FABRICANTS DE SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES



8580 ESPLANADE, MONTRÉAL 11

**Si plus de gens ont
affaire avec la
Banque de Commerce
ils ont une raison**

C'est tout simplement l'agrément d'être servi par un personnel courtois et compétent. Ces deux qualités sont la garantie d'un service excellent. Et un service excellent, n'est-ce pas ce que vous recherchez, vous aussi?

**BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE**
Plus de 1300 succursales à votre service



Oval Room :

Somptueusement décoré dans le style " Adam "

Déjeuner - Thé - Dîner

Lounge :

Cocktails et thé l'après-midi

Maritime Bar :

Spécialité : poisson

Ritz Cafe :

Petit déjeuner, déjeuner et dîner
à prix modérés

Ritz Café at Night :

Dîner-dansant

**ASSELIN, BENOÎT, BOUCHER,
DUCHARME, LAPOINTE**

Ingénieurs-Conseils

ASSOCIÉS

M. Hector Asselin, ing.
M. Marc Benoît, ing.
M. Raymond Boucher, ing.
M. André Ducharme, ing.
M. Gérard A. Lapointe, ing.

SOCIÉTAIRES

M. Alban M. Deschênes, ing.
M. Frédéric Dréville, ing.
M. Robert Garneau, ing.
M. D. L. Harris, ing.
M. Edgar G. Ransom, ing.

**4200 ouest, boul. Dorchester - Tél. : 931-1731
Montréal**

FRANCE - QUÉBEC

par JEAN CHAPDELAINÉ,

Délégué Général de la Province de Québec à Paris.

A notre déjeuner-causerie du 15 février, M. Jean Chapdelaine, qui était à la veille de rejoindre son poste à Paris, nous a parlé des relations croissantes entre la France et la Province de Québec. Nous reproduisons son texte dans les pages suivantes. Parmi la nombreuse assistance, on remarquait M. René Lévesque, ministre des Richesses Naturelles du Québec, et M. Lapalme, député provincial d'Outremont, ancien ministre.

Depuis mon entrée en fonctions, avant même que je les assume effectivement, car c'est à Paris que j'opère, vous êtes ma première tribune. Je vous remercie de me l'offrir. Il est juste et approprié (*Vere dignum* . . .) que je parle d'abord chez vous, à vous qui êtes déjà rendus au Québec, ceux que c'est ma tâche de contribuer à multiplier.

Et puisque vous êtes venus — je ne parle pas d'ici aujourd'hui, — mais au Québec, que vous avez mis l'épaule à la roue, et vous savez à quel train elle avance, pour votre plus grand bien, et celui du Québec en marche, je vous salue. Je vous souhaite plus de succès encore. Votre succès à date est la meilleure garantie pour ceux qui suivront votre place.

Beaucoup d'entre vous, venus il y a longtemps, furent des pionniers des relations France-Québec, et je ne sache pas que le Crédit Foncier Franco-Canadien, Monsieur le Président, n'ait pas trouvé son profit à ouvrir la voie.

Le but premier des Délégations du Québec à l'étranger est d'accroître les échanges entre le Québec et le pays hôte, dans mon cas, la France. Un hôte plus que civil, plus que cordial même, qui vient d'accorder à la Délégation du Québec un statut particulier, qui n'a pas son pareil en France ; — Québec a donné à la France l'occasion d'innover dans sa pratique diplomatique, et l'occasion a été saisie aux cheveux.

Ces échanges touchent à tous les domaines. La Délégation a pris déjà des initiatives d'envergure, et qui réussirent, dans le domaine culturel. Elle continuera de s'y appliquer. C'est tout naturel que les affinités de langue, de culture portent la jeunesse du Québec, — et on a l'âge de ses artères, — à chercher en France l'affinement, sinon les sources, de son inspiration, et le couronnement de ses efforts dont la plus grande consécration vient du haut lieu qu'est Paris.

Ces échanges seront bientôt nourris à la source. Les ententes dans le domaine de l'éducation pour un échange accru de stagiaires, de professeurs, de bour-



MM. Plattard, Deschamps, Chapdelaine, Leclerc et Benoist.

siers, que viendra bientôt conclure à Paris le Vice-premier ministre et Ministre de l'Education, l'honorable Paul Gérin-Lajoie avec Monsieur Christian Fouchet, Ministre de l'Education en France, étendront les bases sur lesquelles reposent les affinités de langue et de culture et apporteront un tremplin à l'accroissement des échanges.

L'affirmation de la personnalité québécoise, d'expression française, cela va sans dire, ne pourra que faire du Québec un pôle de plus en plus magnétique d'attraction pour les gens de France, un pays à peine étranger, où ils se retrouveront presque comme chez eux, qu'ils y viennent en touristes, pour s'y établir et entrer dans la communauté, ou pour y faire des affaires. Une campagne de promotion touristique sera montée bientôt à partir de la Délégation de Paris, qui établira au cours de l'année une section du Tourisme, et s'attachera pour la diriger un Conseiller spécialisé dans ce domaine.

Québec gagnera à être soi-même, à développer sa personnalité par l'accroissement des contacts. Le Français, artisan, ingénieur, homme d'affaires, portera l'œil

de plus en plus vers cette terre qui redevient chaque jour plus française, en Amérique. La France est appelée, pour transposer une parole de Churchill, à redresser l'équilibre dans ce coin du Nouveau Monde.

Et c'est pourquoi, comme Délégué général du Gouvernement du Québec, le représentant dans toutes ses manifestations en France, selon les termes de la Loi qui établit les Délégations Générales, je vous ai entretenu de projets, d'initiatives qui, je pourrais dire, amènent de l'eau au moulin, créent un climat plus favorable au développement des échanges sur le plan financier, industriel, et commercial, le prioritaire, du point de vue du Gouvernement du Québec, et du vôtre, je n'en doute pas.

Vous aurez vu, à l'occasion de l'inauguration des bureaux de Montréal du Ministère de l'Industrie et du Commerce, Place Ville-Marie, le lundi 1er février, que l'honorable Gérard D. Levesque, mon Ministre, le Ministre de l'Industrie et du Commerce, a fait à la presse un exposé des activités présentes et projetées de son Ministère. C'est une expansion imposante que Monsieur Levesque prépare, a déjà même lancée. L'organigramme du Ministère prévoit non seulement une poussée dans les Services déjà existants de l'aide à l'industrialisation, mais aussi souligne la création d'une nouvelle Direction, celle du Commerce dont une activité importante sera l'aide à l'exportation.

Le Québec aidera activement, en collaboration avec le Ministère du Commerce du Gouvernement fédéral, — une initiative que Monsieur Sharp salua avec plaisir, — la vente des produits du Québec à l'étranger. Et dans les pays où sont établies les Délégations générales, un des principaux instruments de la Direction du Commerce extérieur sera la Délégation générale sur place. C'est un cas, comme dans beaucoup d'autres domaines, où Québec, par ses Délégations, peut pousser plus loin, que ne pourraient le faire les Ambassades, la poursuite des intérêts québécois. La Délégation travaillera, en étroit rapport avec la section commerciale des Ambassades du Canada, à chercher des débouchés aux produits manufacturés du Québec ; elle apportera son aide aux Missions commerciales, et à l'organisation d'une participation québécoise aux foires et expositions dans le territoire sur lequel elle a juridiction. Déjà l'automne dernier, la Délégation de Paris — je n'en étais pas encore — organisa la participation du Québec au Salon de l'Alimentation à Paris. Tout récemment encore, la Délégation de Paris participa à l'organisation du programme de la première Mission commerciale du Québec, des manufacturiers d'ameublement, qui se rendit à Paris au temps où se tenait le Salon de l'Ameublement, fin janvier, ensuite à Bruxelles, et enfin à

Londres. Ce fut notre Délégation sur place qui là, prit la relève.

Puisque la Délégation de Paris est la seule en Europe continentale, elle jette à l'occasion des éclairs dans la direction des pays voisins de la France, surtout les membres de la Communauté européenne : Benelux, Allemagne, Italie ; il y a même déjà un bureau, relié à la Délégation de Paris, établi à Milan, sous la direction de Monsieur Lanfranco.

Reste cependant que la tâche principale de la Délégation de Paris dans le domaine économique est de faire en sorte, Messieurs les membres français de cette Chambre, que votre nombre croisse. Le Québec est un pays en voie de développement. De certains pays, on a dit et redit que c'étaient des pays d'avenir et l'observateur a noté que pour beaucoup d'entre eux, l'avenir reste insaisissable, demain ne devient jamais aujourd'hui (c'est l'histoire du barbier qui annonçait à sa porte : demain, on raserait gratis ; demain ne venait jamais). Québec est en voie réelle de développement ; il est en marche ; et depuis quelque temps, cette marche est au rythme des chasseurs alpins : — Peugeot et Renault, Cégelec, Kuhlmann sont des créations françaises au Québec, dont la S.G.F. aura été la sage-femme. (Je n'ose pousser la métaphore : on pourrait me demander ce que mon célibataire de Conseiller économique, Pat Hyndman, est venu faire là-dedans. Je sais qu'il ne s'est pas croisé les bras !) Il y en a, il devra y en avoir bientôt d'autres, de ces réalisations françaises au Québec. Notre ami Filion est à Paris en ce moment... Il me disait l'autre jour que de son point de vue, à la S.G.F., ce qu'il avait fait à date, comparé à la Sidbec, c'était de l'artisanat.

De ces cas individuels, on peut déjà découvrir les caractères des échanges désirés par le Québec. Il y a d'abord l'exportation pure et simple de produits manufacturés en France, l'article de Paris, du parfum au Cognac (pourrait-on l'appeler article de banlieue ?) ; l'article inimitable, soierie de Lyon, robe de grand couturier. Là, c'est affaire de certains d'entre vous, Messieurs, et du Conseiller commercial, du Consulat Général ou de l'Ambassade de France : Québec n'a pas à intervenir particulièrement, et quand les portes de la Régie des Alcools rouvriront, le fin bec des Québécois affirmera une fois de plus son goût des bonnes choses.

Le jour cependant où les pays en voie de développement étaient grands importateurs de tous les produits manufacturés, et exportaient en échange des matières premières, ce jour au Québec est déjà révolu. Québec veut son lendemain, pas un perpétuel demain. Il offre

la matière première en abondance mais à transformer sur place. Il offre un marché pour certains produits, qui dans le cas du seul Hydro-Québec sera pour un avenir prévisible de quelque \$300 m. par an. Ajoutez à ceci les autres marchés d'origine statale et vous verrez que le marché d'État québécois a déjà triplé : le \$ milliard est déjà tout près. Il est compréhensible que l'État fasse des conditions intéressantes à l'industrie établie chez lui qui donne du travail, et des revenus à ses ressortissants, crée leur prospérité et comme le disait l'honorable M. Kierans l'autre jour, alimente les coffres de son Ministère, coffres, d'ailleurs dont le contenu sert à payer les déboursés de la Province que ce soit dans le domaine social, de l'éducation, ou simplement des achats de produits fabriqués depuis les ponts jusqu'aux turbines, sans oublier le ciment qui entre aussi bien dans les œuvres de voirie que dans les barrages hydro-électriques. Ces conditions, il continuera de les faire aux industries qui ont décidé, après une étude de rentabilité favorable, de venir s'établir sur son territoire.

Québec n'a aucun intérêt à amener chez lui des candidats à la banqueroute. Au contraire. D'autant plus que la S.G.F. y laisserait aussi des plumes.

L'étranger, je pense surtout au Français, naturellement, trouvera au Québec un travailleur travaillant et qui a vite fait d'adopter comme langue de travail sa langue maternelle, toute paradoxale que puisse paraître cette simple constatation. Trop longtemps, il avait pris pour acquis qu'on travaillait en anglais. Manicouagan a montré le contraire ; plus l'ombre d'un doute.

Donc production au Québec dans un climat économique et linguistique favorable. Participation québécoise au capital de risque et à la direction dans les entreprises conjointes, avec la capital et la technique française, exprimée dans la machinerie et dans le personnel des grands cadres, au moins en partie. Cette association joue gagnante parce qu'elle est la réflexion des nouvelles conditions de l'entreprise au Québec. Elle évite d'emblée l'écueil du colonialisme traditionnel. Elle fait marché avec la réalité vivante du Québec. Et elle participera à l'expansion qui se dessine de toute évidence dans la belle Province.

Ce n'est pas — puisque nous vivons dans une économie de profits — que des conditions pourront être faites telles que des profits funambulesques soient quasi garantis. Québec peut laisser cette concurrence aux pays où le risque économique et encore plus politique est à la mesure, est proportionnel aux profits envisagés. Mais les conditions d'une générosité qui choque, préparent, hélas, des lendemains qui chantent — chantage

et expropriation. Québec ne veut pas, n'a pas besoin de chercher du capital captif. Qu'il puisse venir et partir, circuler librement au gré et au jugé de l'entrepreneur.

Depuis longtemps, le capital d'abord anglais, ensuite et en plus grande quantité américain, est venu au Québec ; il continue de venir, et continuera. La nouvelle usine de General Motors à Sainte-Thérèse en est encore une preuve, s'il en était besoin. Québec pourrait y trouver son saoul. Le capital et la technique française auront à le concurrencer. Ils auront l'avantage de l'entrée linguistique, ce qui les sert, et sert Québec aussi à renforcer sa personnalité bien à soi, à se dégager de l'emprise ; plus exactement lui permet, c'est de sagesse paysanne, de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier.

Et quoique, dans la plupart des cas, Québec puisse offrir un marché qui n'est pas à dédaigner, à lui tout seul, — une implantation au Québec ne veut pas dire que la production devra être restreinte à la satisfaction du marché québécois. Québec n'est pas un cul de sac. Québec est un point stratégique pour la conquête d'autres marchés, une base d'opérations où l'entrepreneur consolide ses forces, étudie le marché américain, se familiarise avec ses méthodes et prépare le jour où, de la base avancée du Québec, il pourra monter son invasion du marché américain, concurremment avec un mouvement tournant à travers le Canada à l'est et à l'ouest du Québec.

Puisque nous parlons stratégie, je vous ai découvert mes batteries. C'est parce que Québec est fort qu'il peut jouer ainsi au grand jour, sans cacher ses cartes, sans besoin d'utiliser d'effet de surprise.

Inévitablement, je ne pouvais vous donner aujourd'hui qu'un aperçu, en termes généraux, d'une politique québécoise d'expansion industrielle, basée sur les ressources naturelles du Québec, ou sur les besoins à satisfaire dans son économie. Chaque brique ajoutée à l'édifice crée paradoxalement des ouvertures à combler, des opportunités nouvelles pour le producteur alerte, à entreprendre la satisfaction d'un nouveau besoin. Dans une économie en expansion, la prospérité crée la prospérité.

Il reste à faire beaucoup de travail pour que ce climat favorable soit exploité : que l'espoir se traduise en réalités. Le Ministère de l'Industrie et du Commerce de Québec, un Ministère jeune, vigoureux, entreprenant, (le Ministre, Monsieur Gérard D. Levesque, et le Sous-Ministre, Monsieur Jean Deschamps, ne savent pas encore que la vie commence à quarante ans) s'em-

ploie de toutes ses énergies à effectuer cette traduction dans les faits, individuels et concrets. Il ne peut agir seul. Monsieur Howe, le grand Ministre qui à Ottawa a tant fait pour l'économie canadienne n'était pas un socialiste, mais il n'était pas un idéologue non plus ; c'était l'œuvre à réaliser qui comptait ; si l'entrepreneur ne s'y lançait pas, l'Etat le ferait ; et voyez, entre autres cas, le manque à gagner de l'entreprise privée, par manque d'initiative qui fait que Polymer fut créé comme entreprise de la Couronne. C'était pour Monsieur Howe un pis aller ; ce le serait aussi pour le Gouvernement du Québec. Il tend la main ; qu'on la prenne.

Dans l'œuvre d'appel à l'industrialisation entreprise par le Gouvernement de Québec et son Ministère de l'Industrie et du Commerce, les Délégations font office d'éclaireurs et de guides. Parlant pour celle de Paris que je prendrai en main cette fin de semaine, je puis vous assurer que mes collaborateurs et moi, Pat Hyndmann le premier et qui sera bientôt doublé d'un second, donnerons à la tâche toutes nos énergies, les énergies qu'on donne à une tâche à laquelle on croit.

BUVEZ À VOTRE SANTÉ!

VICHY CÉLESTINS

EAU MINÉRALE ALCALINE NATURELLE — PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS



LA SEULE véritable eau de Vichy vendue au Canada
 Importée directement de l'établissement Thermal de Vichy, à Vichy, France
Méfiez-vous des imitations!!! Exigez CÉLESTINS.

Représentants Exclusifs au Canada :
 Herdt & Charton, Montréal



ACTIF : \$3,280,000

COMME...

L comme LA PAIX
A comme ASSURANCES
P comme PROTECTION
A comme AUTOMOBILE
I comme INCENDIE
X comme... Il vous plaira!

LA PAIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

vous servira COMME...

Aucune autre Compagnie ne le fera!

465 St-Jean, Montréal — — Tél. VI 4-8632

Prés. Jacques Racine

C. E. Racine & Cie
 LIMITÉE

1909 - 1965

Courtiers en Douane
 et Transitaires

Membre de la Chambre de Commerce Française
 au Canada



Edifice Board of Trade
 300, rue du Saint-Sacrement
 Montréal I

Téléphone : 849 - 5291

BILAN
de la
CHAMBRE
de
COMMERCE
FRANÇAISE
au
CANADA
en 1964

Bilan au 31 décembre 1964

ACTIF		
IMMOBILISATIONS		
Mobilier et Machines de bureau	\$ 3,809.69	
Dépréciation 1964	761.94	\$ 3,047.75
RÉALISABLE À COURT TERME		
Cautionnement	60.00	
Comptes à recevoir	2,188.51	2,243.51
DISPONIBLE		
Banque Canadienne Nationale	3,992.57	
Caisse	100.00	4,092.57
TOTAL DE L'ACTIF		<u>\$ 9,388.83</u>
PASSIF		
EXIGIBLE À COURT TERME		
Comptes à payer		\$ 1,235.85
COMPTES DIVERS		
Cotisations payées d'avance pour 1965 ..		300.00
ACTIF NET		
au 31 décembre 1963		5,244.87
Réserve pour le développement des Section locales		2,000.00
Surplus Exercice 1964		608.11
TOTAL DU PASSIF		<u>\$ 9,388.83</u>
RECETTES		
COTISATIONS		
Membres individuels	\$ 3,735.00	
Membres Société	6,230.56	
Membres France (1963)	1,188.35	\$11,153.91
REVUE		
Publicité		7,343.08
SUBVENTION		
Gouvernement Français (1963)		2,197.80
DÉJEUNERS		
		8,509.92
DIVERS		
Intérêt bancaires		230.31
RÉSERVÉ POUR DÉMÉNAGEMENT		
Réintégration de la part non utilisée ...		282.34
TOTAL DES RECETTES		<u>\$29,717.36</u>
DEPENSES		
FRAIS GÉNÉRAUX		
Salaires	\$ 6,147.16	
Loyer	1,116.62	
Entretien - Réparations	207.91	
Poste et Téléphone	1,047.34	
Fournitures de bureau et documentation ..	890.38	
Entretien des listes	538.89	
Taxe d'eau	61.31	
Frais divers	236.38	
Dépréciations 1964	761.94	\$11,007.93
REVUE		
Préparation - Impression - Commiss. ...	\$ 6,322.53	
Diffusion	495.25	6,817.78
DÉJEUNERS		
		9,083.54
SUBVENTION (Toronto)		
		200.00
RÉSERVE		
pour le développement des Sections locales		2,000.00
RESULTAT NET DE L'EXERCICE : PROFIT		608.11
		<u>\$29,717.36</u>

Raymond, Chabot, Martin, Paré & Cie

Comptables Agréés

Jacques Raymond, C.A.
Guy Chabot, C.A.
Guy Martin, C.A.
Jacques Paré, C.A.
Jean Brissette, C.A.
Pierre Paquin, C.A.
Philippe Rondeau, C.A.
Jacques Girard, C.A.
Jean-Pierre Roy, C.A.
Donald Bilodeau, C.A.
Claude St-Denis, C.A.
Pierre-Yvon Laporte, C.A.

Victor 2-3811

132 ouest, rue St-Jacques

Montréal I, Qué.

J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Stée

VALEURS DE PLACEMENT

Membres de
l'Association Canadienne des Courtiers
en Valeurs Mobilières

L. G. Beaubien & J. L. Lévesque Inc.

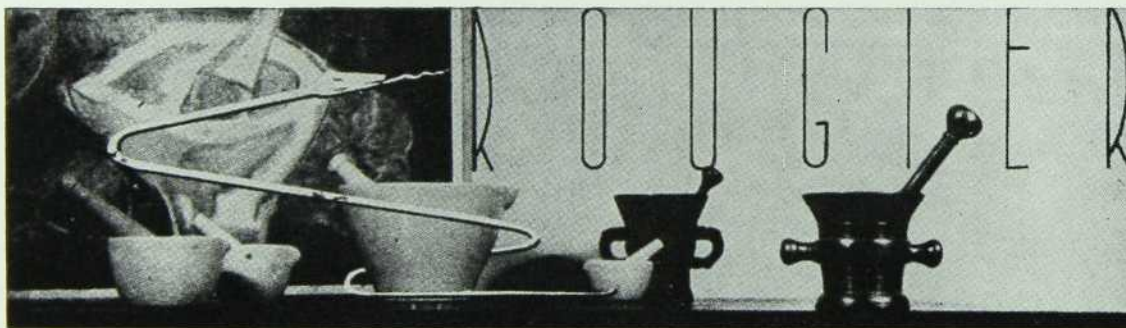
AGENTS DE CHANGE

Membres :
Bourse de Montréal
Bourse Canadienne

360 ouest, rue St-Jacques — Montréal I

Tél. : 879 - 2222

Québec • Trois-Rivières • St-Hyacinthe • Shawinigan
Sherbrooke • Chicoutimi • Ottawa • Moncton
Paris • Bruxelles • Genève



2055, RUE FAVARD

Spécialités pharmaceutiques

MONTRÉAL 22

Les Éditions Françaises Inc.

Agents Généraux pour le Canada
de la

LIBRAIRIE LAROUSSE

Siège Social :
192, rue Dorchester
Québec, P.Q.

Succursales : Montréal, P.Q.
5056, Côte des Neiges, chambre 3,
8440, Boulevard St-Laurent, chambre 301.

NEWS FROM LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE

SECTION DE L'ONTARIO

The March luncheon of our section was held on the 17th. The attendance was 45, members and guests amongst whom were prominently represented: Mr. J. Ross, Treasurer of Shell Oil of Canada, and Mr. D. Haldenby of Mathers and Haldenby, Architects.

The guest speaker, introduced by our President Mr. H. Hulot, was Mr. Jean Charbonneau, French program representative, Supervisor of programming CJBC. His topic was: A few aspects of Biculturalism and Bi-

lingualism. It was a very interesting subject well presented. A question and answer period followed. The text of Mr. Charbonneau's conference is published hereafter.

Mr. Henry Bull, Q.C. our vice president thanked the speaker.

Our next luncheon will be held on the 21st of April, 1965, at the King Edward Hotel at noon. The guest speaker will be Mr. S. Dresndere, who will speak on Art and Investment.

A FEW ASPECTS OF BICULTURALISM AND BILINGUALISM

By JEAN CHARBONNEAU,

Manager, French Programmy of CJBC, Toronto

You will certainly understand that it is not easy for me, working in a French language communication medium in an English language milieu, to stand here today discussing biculturalism. Also, as you have certainly noticed, I do find it difficult to express myself in English. On top of this, I realize I must and I will make general statements without being able to insert proper half-tones and without being able to rely on scientific research.

Nevertheless, I believe I am in the same boat as most of you, as most newspapers, radio and television stations: if we all waited until we were absolutely and completely sure of all the facts surrounding day to day activities before speaking about them, we would have silent radio, blank TV and empty papers. And, we would live in quite a silent and uninteresting world. So here I am, and I have not any pretentions, other than to share a few of my thoughts with you. And since these are thoughts, they are not in any way immoveable, on the contrary, they are what we call "des idées en marche", ideas on the move. I suppose you are in a similar state of mind and that you are willing to let your ideas mingle with mine in the hope that the end-

product will help us to get rid of our respective prejudices.

Today, I would like to speak about two problems related to bilingualism and biculturalism: the first concerns the New Canadians who, for some people are minorities like French-Canadians, the second the French language itself.

I have lived in Toronto for the past three years and I have often been asked what is the difference between French Canadians and the Italians, Germans or Ukrainians.

One easily forgets that the situation of the French-Canadians in Canada is completely different from that of the landed immigrant groups. It is through the blood and the sweat of the French-Canadians that this country has been built. Do you realize that this very province of Ontario was first populated by the French-Canadians, as were the Prairie provinces?

Then there was the conquest of Canada by the British. After that the French and the British in Canada united to defend their country against the American

invader. In fact, they were uniting resisting brutal assimilation by the Americans. Later, there were long negotiations between the British and the French who had become then English and French Canadians. From these negotiations resulted the drafting in 1867 of a charter which is known as the British North-American Act. From then on, Canada was a country with a constitution protecting at that time and according to the needs of that time the rights of the two founding races.

I trust this will help you understand why we French-Canadians do not like being treated like other minorities or immigrant groups in Canada. And it is in this perspective that we say we no longer want or will accept to be treated as other minorities. We seek an equal partnership. How will it come about? I don't know but I am sure that something will have to change. Today, when an immigrant, whether he is German, Italian or French, chooses to live in Canada, he accepts to live in a country which has its history, its political structure, its social life.

I believe Canadians have a right to expect immigrants to assimilate themselves to either the French or the English speaking groups of Canada.

When considering this fact, one understands that most immigrants choose the English speaking group. After all, they have left their country to live in North America. And the Canada that was explained to them in most cases is an English speaking Canada. I have often been told by friends returning from trips abroad that the federal government in its immigration offices in Europe only presents the English face of Canada.

I fully realize why an immigrant would be tempted to come to Ontario which is a more industrialized province and as such, offers more opportunity than Quebec. And for a farmer the Prairie provinces would have more appeal. Through the years, many French Canadians have realized this and have moved to these provinces for similar economic reasons. But today, Quebecers have faced up to this economic inferiority and they say "Il faut que ça change". This last phrase incidentally was the slogan behind Jean Lesage's rise to power in Quebec, in 1960. Nevertheless, Quebecers are not all unanimous when it comes to seeking the causes of this inferiority. Some find it quite useful to blame it on "Les Anglais", thus not having to think further. Others blame it on the Federal Government. A third group, some years back, blame it on a deficient education system. This last idea has been readily picked up by English Canadians and to many is the key to the mystery. Further, we often hear the Catholic church blamed with its preaching that it is more difficult for a rich man to enter Heaven than for a camel to go through the eye of a needle.

Personally, I believe that the truth is much more complex. One could easily write a book on this subject. But, as most Quebecers have decided, we have nothing to gain by trying to find reasons for the present situation. We must devote our time and efforts to catching up with the rest of the country. Quebecers want to change this situation, and they are prepared to go quite far towards this end. Inside the province, religion is being put back in its proper place, the education system is undergoing changes, natural resources and industrialisation have been tackled resolutely. But there is a great deal to accomplish and Quebec has found that it needs more elbow-room to work at ease: this explains its sometimes not too tactful raids on the central governments.

I suppose one could call this the rebirth of French Canada. It is accompanied by a search for identity by French-Canadians. They have found this identity in their culture. I need only to run down a list of world reknown French Canadian artists to prove you this in theatre, people like Jean Gascon, Jean-Louis Roux, Yvette Brind'Amour; in literature, people like Gabrielle Roy, Eugène Cloutier, Jacques Languirand, Robert Choquette; in painting, people like Riopelle, Rita Legendre, Borduas; in music, people like Louis Quilicot, Jean-Jaul Jeanotte, Serge Garant; in radio, television, films etc. etc. Even in the world of finance, we can boast of some success with our Caisse Populaires or Credit Unions, with many insurance companies. May I also say that one day, we will be able to boast of great politicians even if at the moment our representation is, shall we say, somewhat curious.

So, as you see, on the one hand, we have a lot of work to do; on the other, we have done a great deal. I don't think a society needs more proof of its capabilities to find the desire and drive to live fully. Such is, I believe, a fair image of Quebec to-day.

This is the French Canada which is one of the two societies constituting Canada to-day. This is why it wants and will remain itself preferably inside a united Canada, and outside if necessary.

Many French-Canadians who have been living outside Quebec for a number of years have not been part of this revolution if you want to call it so. And it is understandable that they find it difficult to keep in step. I know many French-Canadians who have settled down, acquired friends and adjusted their life to Toronto: and they are at a loss to explain what is wrong with Quebec, what Quebec wants.

I say to them: have you tried to follow the evolution of Quebec from the angry first years of self-accusation to the emergence to-day of a national pride?

Have you realized that you have rights in this country which exclude the necessity of assimilation as is the case for immigrants ?

I know most of them are trying to stand on their own two feet. While I have nothing to reproach them, I cannot keep my blood from boiling when I hear them spread ridiculous statements about Franch Canada so as to show they are informed, I suppose.

I would like to give you one example of those ridiculous statements and I trust you will allow me today to discuss it.

I must say that it is only since coming to Toronto that I hear of this — I do not know where it has been invented and I fail to understand how it exists in 1965. I refer to the ridiculous distinction or difference between Parisian French and Canadian French. And when one knows that even in the university circles this distinction exists, one ceases to understand.

It seems to me that all languages have one thing in common : the difference between the written word and the spoken word. This last is more subject to change because it is more often used. Every language has its grammar and its rules, its phonetics. The written word is necessarily the purest. Through daily use,

a language undergoes modification, adaptations. I wonder if it is necessary to add that the French language has only one grammar but many grammarians : among these, a good number are French-Canadians who enjoy universal consideration.

There are differences in pronunciation, in vocabulary and in expressions. Let me point out a few : the "r" for example is sometimes guttural, other times it is rolled.

I have yet to meet and I doubt if I will, the man who will be able to tell me which pronunciation is the correct one : that in Marseille, Paris, Brussels, Geneva, Quebec, Montreal or Toronto ?

Vocabulary is a question of local custom and use. In some cities, I will say "Je ne pige pas", in others, I will say "Je ne comprends pas". Use has made of "piger" and "comprendre" synonyms. Is one word better than the other only because it is used by the gentleman from Paris ?


I don't think I need explain this any further, I only hope that in times we will all reach a degree of maturity that will enable us to do away with such silly prejudices. These, I believe, are the source of a great deal of misunderstanding among the citizens of our country.


SFCI



Affiliated to

**LA BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE, PARIS
and to LA BANQUE DE L'UNION PARISIENNE, PARIS,
BANKING GROUP ESTABLISHED IN 35 COUNTRIES THROUGHOUT THE WORLD**

 SFCI is geared to perform all financial operations and to grant all commercial and industrial loans (minimum \$50,000.00) within this international domain.

 SFCI accepts all demand and term deposits up to 5 years, in dollars and other currencies.

SOCIETE FINANCIERE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE S.F.C.I. LTD.

500 St. James St. West, Montreal — tel. 842-5891
500 est, Grande-Allée, Québec 4 — tel. 529-0457

NOTRE CARNET

Nominations

M. Martin Forest, conseiller de notre Chambre, vient d'être nommé gérant général adjoint de la Banque Canadienne Nationale.

Paul Chapdelaine, président de Ciment du St. Laurent annonce la nomination de M. Wilbrod Décarie au poste de directeur des ventes pour l'ouest du Québec et l'est de l'Ontario.

M. Guy Charbonneau annonce la nomination de MM. Claude et Yves Geoffrion comme vice-présidents de Charbonneau & Associés Ltée et Peerless Insurance Agencies Ltd.

M. Charles Latraverse est nommé directeur général des ventes au service des librairies et des bibliothèques du Canada, des Editions Françaises Inc.

Monsieur E.-P. Jolicoeur, conseiller de notre Chambre, vient d'être nommé directeur du Château Champlain, au Canadien Pacifique.

Départ

M. Henri Blanchenay, directeur de l'agence de New-York de la Société Générale est appelé à de nouvelles fonctions en France. Depuis près de 20 ans aux Etats-Unis, M. Blanchenay a présidé pendant 16 ans l'Alliance Française de cette ville.

Manifestation

A l'occasion du Septième Salon du Livre de Montréal, qui s'est tenu du 8 au 13 avril, de nombreuses personnalités françaises de l'édition et des écrivains ont visité Montréal, entre autres MM. Jean-Jacques Pauvert et Michel Butor.

Nécrologie

Nous avons appris avec beaucoup de regret les décès de MM. Raymond Denis, de La Sauvegarde-Assurance Vie, Ionel Rudberg, président de Rudberg Management Ltd. et Fernand Schiettekatte, représentant. Nos plus sincères condoléances aux familles de nos anciens membres.

NOUVEAUX MEMBRES

Membres individuels :

M. André BACHAND,
Adjoint au Recteur et Directeur des Relations Extérieures
UNIVERSITE DE MONTREAL,
C.P. 6128, MONTREAL 3

M. André BAUMANN
Ing.-Cons. en Administration,
Président de
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
DE MONTREAL INC.
1 Place Ville-Marie, Montréal.

M. Fernand BONIN,
Président,
LES ENTREPRISES FERNAND BONIN LTEE
(Entreprises de courtage)
414 Boul. Richelieu, Beloeil, P.Q.

M. Paul CHAPDELAINE,
Président - CIMENTS DU ST-LAURENT -
50 Boul. Crémazie ouest, suite 1024, Montréal 11.

M. Léo DAVIGNON
Associé de DAVIGNON, L'ABBE & CIE, C.A.,
1290, rue St-Denis, suite 52, Montréal 18.

M. Raymond Gervais DECARY,
Avocat,
GEOFFRION & PRUD'HOMME
612 ouest, rue St-Jacques, Montréal 3.

M. Ralph, G. E. MAYER,
Directeur général pour le Canada,
SABENA Lignes Aériennes Belges
3 Place Ville-Marie, Montréal.

M. Jean RAFA,
Artiste,
1010 ouest, rue Ste-Catherine, suite 19, Montréal 2.

M. Louis REBOUD,
Professeur Agrégé en Science Economique,
Ecole des Hautes Etudes Commerciales
535, Avenue Viger, Montréal 24.

M. Robert TURCOTTE,
Président des AGENCES GENERALES ROBERTO,
Casier Postal 33 Station Youville, Montréal 11.

M. Séraphin VACHON,
Directeur-général LES AFFAIRES INC.
Journal hebdomadaire,
635, rue Henri-Bourassa Est, Montréal 12.

SECTION ONTARIO

Individual Membership :

Mr. Stephen J. DANYLUK,
c/o Lynad Associates
Marketing & Publishing Consultant
62 Richmond St. W., Toronto, Ontario.

Mr. Harry Louis GASSARD,
Investment dealers Association,
Director,
55 Yonge St., Toronto, Ontario.

Membres corporatifs :

ARMORIQUE CIE LTEE «A LA CREPE BRETONNE »
Restaurant Français
2080, rue de la Montagne, Montréal 25.

Délégués :

M. Louis Tavan, Président ;
M. Maurice Duhamel, Vice-président ;
M. Jacques Landurie, Directeur.

Nouveaux membres (suite)

HELICOP CANADA LTEE

Agent pour la vente d'hélicoptères
Alouette-Sud-Aviation.
2795 Chemin Bates, Montréal 26.

Délégués :

M. Jean Henner, Directeur gén. ;
M. J. P. Couturier, Gérant ;
M. Jean Quincerot, Directeur des ventes.

PETROPAR CANADA LIMITED,

Recherches pétrolières,
1930 Elveden House, Calgary (Alberta)

Délégués :

M. Philippe Riché, Vice-président ;
M. Réginald François, Secrétaire-Trésorier.

UNIVERSPORT INC.

Importateur Articles Sports
5255 Côte des Neiges, Montréal 26.

Délégués :

M. Paul Faure, Président ;
M. Robert Geeraerts, Vice-Président ;
Madame P. Faure, Secrétaire.

SWISS CORPORATION FOR CANADIAN INVESTMENTS LIMITED

(Compagnie Suisse d'Investissements Canadiens, Ltée)
Filiale de la Société de Banque Suisse, Bâle

ACHAT ET VENTE
DE VALEURS MOBILIERES
GARDE ET GESTION DE TITRES
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Adr. télég. : Swisinvest

360 ouest, rue Saint-Jacques,

Montréal

LANCÔME

PRODUITS DE BEAUTÉ
ET PARFUMS



Agents : COSMEX LIMITÉE
MONTRÉAL

WESTMOUNT REALTIES CO.



Fondé en 1910

- RÉSIDENCES
- HYPOTHÈQUES
- PLACEMENTS IMMOBILIERS

RENÉ DURON Tél : 935-8541
1367, avenue Greene, Montréal, Canada

Propositions d'affaires

Maisons françaises désirant exporter vers le Canada :

R. & M. ROETING, 58, Faubourg Poissonnière, PARIS (10ème)
Fabricant de fourrures lapin toutes imitations Vêtements-Chapeaux-Cravates-Doublures Amovibles-Petites Pièces et Bandes au mètre.

TRICOT DIANE, rue de la Glacière, LE COTEAU (LOIRE)
Spécialisés dans la fabrication d'ensemble JERSEY pour femmes (cardigans et jupes) d'un prix abordable, tout en assurant une coupe et une présentation honnêtes, voudraient entrer en relation avec des maisons intéressées par la diffusion de cet article.

Parfums de MOUKY — 22, rue Vignon — PARIS 9e
Parfums de grande classe.

S.I.C.E.I.M.A. — 34, Av. Paul Doumer — RUEIL-MALMAISON (S. & O.)
Construit, importe, exporte : machines de BOULANGERIE, PATISSERIE, BISCUITERIE, etc...

Ets. Mme ROUVEL — Les Nouettes — CHATEAU D'OLONNE (Vendée)
Hameçon « THETIS » montés français main et machine pour la mer et la rivière.

FORGES THOME — 2, Rue Alfred de Vigny — PARIS 8e.
Recherchent débouchés à l'exportation pour tous corps broyants en acier pour mines, cimenteries, centrales thermiques.

TEINTURERIES TOURNIER — COARRAZE (Basses-Pyrénées)
Fabricants de FILS DE COTON et FIBRANNE teints.

Etablissements André ROYDOR — 19, Quai Aimé Lamy, MOREZ-du-JURA (Jura).
Fabrique de lunettes optiques et solaires.

Anciens Etablissements A. SECHAUD & CIE — 36, rue de Châteaudun, PARIS 9e.
Pierres et perles pour bijouterie.

OFINCO S.A. — 4, rue Nungesser et Coli, PARIS 16e
Office d'Exportation de Producteurs français de grands vins et spiritueux propose aux importateurs et groupements étrangers spécialisés :
— des grands vins et eaux de vie de réputation mondiale.
— les fameux alcools à l'eau Cognac « French » et Calvados « Viking » spécialement étudiés et conçus « for long drinks ».
Extraits de parfums, eaux de toilette, eaux de Cologne.
La meilleure qualité aux meilleurs prix.

S. A. P. de LOYE & Cie, ORANGE (Vaucluse).
Maison fondée en 1870, FILATURE-TEINTURERIE, laine — Angora — Mohair du "BOUTON D'OR", recherche importateurs ou représentants

PARFUMS André DARMON — 22, rue Vignon, PARIS 9ème
Extraits de parfums, eaux de toilette, eaux de Cologne.

Offre française de représentations

M.O.C.C. 5.478 — 22, Avenue F. D. Roosevelt — PARIS 8ème.
Importante affaire française de réputation mondiale dans la création de TISSUS DE LAINE "Haute Nouveauté" pour dames, recherche à étendre son réseau d'exportation. Pour ce faire, engage agent à la commission bien introduit auprès des commerces de gros, détail et confection.

Demande française de représentation

M.O.C.I. 5.638 — 22, Avenue F. D. Roosevelt, PARIS 8ème.
Société française en expansion fabriquant et vendant des produits chimiques destinés aux industries des : papiers, peintures, caoutchouc, matières plastiques, produits pharmaceutiques, disposant d'une usine, de magasins, de laboratoires, d'un service technique et commercial, étudierait toute offre d'exploitations de licences pour la fabrication et la vente de produits chimiques trouvant des applications dans les industries précitées.

M.O.C.I. 5.399 — 22, Avenue F. D. Roosevelt — PARIS 8ème.
Importateur achetant ferme recherche FABRICANTS ETRANGERS exportateurs de BROSSERIE ménage ou industrielle. Documentez-le.

LE PROGRAMME AMÉRICAIN DE REDRESSEMENT DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

Communiqué par GREENSHIELDS INCORPORATED

Les principales mesures de correction que le Président Johnson a proposées le 10 février au Congrès comprennent :

- Le maintien en vigueur de la taxe de péréquation des taux d'intérêt du 31 décembre 1965 au 31 décembre 1967.
- L'application de la taxe au crédit non-bancaire s'étendant de 1 à 3 ans.
- La mise en œuvre de l'amendement Gore, rendant la taxe applicable aux prêts bancaires de 1 an ou plus.
- Des avantages fiscaux susceptibles d'attirer des investissements étrangers dans les sociétés américaines.
- La réduction à \$50 de la franchise douanière accordée aux touristes américains revenant aux États-Unis.
- Un appel aux banques et aux sociétés américaines pour qu'elles réduisent de leur propre gré leurs prêts et leurs investissements à l'étranger, particulièrement dans les domaines non touchés par la taxe, notamment les prêts à court terme et les investissements directs.

Le Président ayant mis l'accent sur l'obligation morale plutôt que sur la contrainte directe, il est impossible de prévoir dans quelle mesure ce programme contribuera à réduire ou à éliminer finalement le déficit de la balance des paiements. L'expérience peu encourageante au sujet des prêts consentis par les banques à l'étranger n'est pas de bon augure pour le succès de telles mesures. En fait, ces prêts ont été exemptés de la taxe sous condition qu'ils n'augmenteraient pas « dans une mesure hors de proportion avec l'expansion

du commerce bancaire ou avec le volume de crédit habituel requis par le commerce international ».

D'autre part, la consultation préalable au sujet des projets d'investissements à l'étranger supérieurs à \$10 millions et les rapports trimestriels détaillés « suggérés » par le gouvernement à toutes les sociétés américaines opérant à l'étranger garantit pratiquement un certain respect du programme.

Les remèdes proposés par le président Johnson pour le rétablissement de la balance des paiements soulèvent toutefois certains problèmes quant à la réaction politique des principaux pays excédentaires, notamment l'Allemagne et la France. Ces pays sont

Greenshields Incorporated



MONTRÉAL
TORONTO
NEW YORK
LONDON
OTTAWA
QUÉBEC
WINNIPEG
VANCOUVER
SHERBROOKE
LONDON, ONT.
CALGARY

*Courtiers
en placements*

*Filiale:
Greenshields Ltd.
Agents de Change*

apparemment devenus de plus en plus impatients au sujet de ce qu'ils considèrent comme une contribution forcée — sous la forme d'une accumulation indésirable de dollars U.S. dans leurs réserves en devises étrangères — au financement « de la prise de contrôle de l'Europe par l'industrie américaine », synonyme du déficit des paiements américains représentés par des sorties de capitaux privés. Ces pays s'attendaient à ce que les Etats-Unis adoptent une politique de resserrement de crédit et, surtout, qu'ils imposent des restrictions bien définies sur les investissements directs en étendant la taxe de péréquation des taux d'intérêt. Leur argument en faveur de la réduction de ce genre d'investissements des Etats-Unis a été qu'ils ne font qu'augmenter les pressions inflationnistes (notamment dans le cas de l'acquisition de sociétés existantes).

Du point de vue du Canada, le fond du message du Président Johnson est que, en compensation de l'exemption de la taxe concédée au Canada, il a « cherché et obtenu la ferme assurance que le gouvernement du Canada est en train et continuera de suivre une ligne de conduite orientée vers la limitation des sorties de fonds américains au maintien d'un niveau stable des réserves de change étrangères du Canada ». Cet accord est basé sur le fait que le Canada a traditionnellement soutenu la balance des paiements des Etats-Unis en faisant appel à son surplus avec le reste du monde pour couvrir un déficit vis-à-vis des Etats-Unis causé par un excédent des importations nettes de biens et services américains sur les entrées des capitaux en provenance des Etats-Unis. Il faut souligner à cet égard que, malgré l'augmentation momentanée des achats américains en nouvelles émissions canadiennes de titres au cours du quatrième trimestre 1964 et la reconstitution des réserves de devises canadiennes au niveau atteint avant l'application de la taxe de péréquation des taux d'intérêt (grâce surtout aux ventes de blé à la Russie), les autorités canadiennes ont fait plus que leur devoir pour soutenir la balance des paiements des Etats-Unis.

En considération de cet accord particulier entre les gouvernements canadien et américain, il serait illogique de faire du Canada une cible, à la manière des autres pays industrialisés, de la campagne américaine visant à réduire les sorties de capitaux privés. En effet, un tel

procédé, s'il devait être couronné de succès, forcerait simplement le Canada à augmenter ses emprunts à long terme aux Etats-Unis afin d'assurer la stabilité de ses réserves de devises. M. Dillon, secrétaire au Trésor, reconnu publiquement ce fait le 18 février. Néanmoins, il serait peut-être exagéré de s'attendre à ce que la distinction faite entre le Canada et d'autres pays développés, qui est implicite dans le message du Président, soit retenue à tous les niveaux des décisions financières. Il s'ensuit que le Canada pourrait ne pas être en mesure d'échapper à toutes les conséquences du programme du Président Johnson.

Les mouvements de capitaux américains destinés aux investissements directs au Canada, en forte diminution au cours de ces dernières années, ne subiront sans doute pas de fléchissement sensible. De même, le rapatriement des bénéfices des filiales de sociétés américaines implantées au Canada ne sera pas accéléré au détriment des projets d'investissements au Canada. Le programme, cependant, du Président Johnson pourrait affecter le mouvement des capitaux à court-terme entre les deux pays. Si les fonds des sociétés américaines étaient rapatriés du marché monétaire canadien, l'offre réduite de fonds à court terme pourrait avoir un effet déséquilibrant sur les marchés financiers canadiens. En tout cas, les dernières mesures prises par le président Johnson ont souligné le besoin du Canada d'élargir et d'assouplir ses propres marchés financiers et de poursuivre son programme visant à la compression du solde déficitaire au compte courant avec les Etats-Unis.

MARQUES DE COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays

ROBIC & BASTIEN

ci-devant
MARION, MARION, ROBIC & BASTIEN
(Fondée en 1892)

2100, rue Drummond,

Téléphone : AVenue 8-2152

Montréal 25

Fourzuz Mazoyer

« LA SEULE GRIFFE FRANÇAISE À MONTRÉAL »

VI. 4 - 6474 — AV. 8 - 4528

1434, SHERBROOKE OUEST

L'ECONOMIE FRANÇAISE

Suite de la page 11

missariat au Plan n'existait pas, il faudrait sans aucun doute l'inventer ou créer quelque chose de comparable.

On sent d'ailleurs de plus en plus le besoin d'avoir recours à une planification à l'échelle européenne, même en économie de marché.

Que prévoit ce Cinquième Plan ? La priorité ne pourra être donnée aux investissements de base qu'au prix d'un sacrifice de consommation. Pour une population qui s'accroîtra de 5% par an, la progression annuelle de la production intérieure brute sera de 5%, celle des importations de 9,6% et des exportations de 9,4%. Au total les ressources disponibles progresseront donc à la cadence annuelle de 5%. C'est-à-dire, compte tenu de l'évolution démographique, de 3,5% par tête et par an, contre un peu plus de 4% au cours du Quatrième Plan.

Les options de ce Cinquième Plan sont donc essentiellement :

- compétitivité et équilibre du commerce extérieur avec même un léger excédent de la balance commerciale, ce qui signifie en particulier la recherche de débouchés nouveaux sur les marchés étrangers ;
- une expansion permettant d'assurer le plein emploi ;
- un accroissement des investissements productifs de 5% par an ;
- la modernisation rapide de l'agriculture et l'aménagement de la région parisienne ;
- le développement du réseau de communications et notamment des autoroutes.

Une priorité devra être accordée à toute cette partie moins développée de la France que représente sa moitié Ouest, où le niveau de vie est plus faible qu'ailleurs et où l'on constate depuis longtemps un exode des populations.

De même la cadence de construction de logements — problème auquel est donné ce qu'on a appelé la priorité des priorités — va se trouver accélérée au point que dans 20 ans, la moitié des Français seront logés dans des habitations datant de moins de 20 ans. Il serait trop long d'entrer dans les détails des dispositions du Cinquième Plan, mais je pourrai, à ceux qui le désirent, fournir ultérieurement plus de précisions.

Quelle conclusion peut-on tirer des quelques faits que je viens d'évoquer ? Le but que s'est fixé le Gou-

vernement est de *doubler* le niveau de vie des Français en 20 ans, tout en assurant un développement considérable des investissements sociaux. Cela suppose de voir *loin* et d'accepter dans l'immédiat quelques sacrifices momentanés y compris certaines transformations radicales et de ne pas remettre périodiquement en question l'ensemble des conditions permettant d'assurer le progrès souhaité par la masse de la population.

Aussi bien dans ses relations avec les Pays du Marché Commun qu'avec le reste du monde, dans sa politique financière, monétaire, budgétaire ou sociale, la France a dépassé le point de non-retour et les expériences récentes montrent que nous pouvons faire confiance à ceux qui ont la responsabilité de son orientation et qui se font une règle de donner la primauté à l'intérêt général.

Un mot seulement, pour terminer, sur les échanges franco-canadiens.

Comme vous l'avez constaté, depuis deux ans environ, les relations entre la France et le Canada — et le Québec en particulier — ont pris une tournure nouvelle. Le désir très vif au niveau « officiel » de développer rapidement les échanges quels qu'ils soient, s'est traduit par l'élaboration d'un cadre permettant de développer les contacts et la connaissance qu'un pays pourra avoir de l'autre, en créant un climat nouveau : c'est l'Accord de Coopération Technique, qui prévoit l'octroi de bourses d'études pour les ingénieurs, et l'envoi de missions d'études dans les deux sens, en vue de développer une coopération au niveau technique et administratif. C'est la création décidée de deux Centres Français de Documentation Technique, à Montréal et à Québec ; puis l'entente éducationnelle récemment signée à Paris, qui permettra une coopération étroite aussi bien dans le domaine de la recherche scientifique que dans celui de la formation d'enseignants à tous les niveaux. Je ne veux pas m'étendre sur ces accords, car se serait trop long. C'est l'accord passé entre Radio-Canada et la R.T.F. C'est l'envoi régulier par avion des revues et publications hebdomadaires français depuis octobre 1964. Ce fut en octobre 1963 l'Exposition Française de Montréal qui a donné la preuve du désir de l'industrie française de participer au développement du Canada et du Québec en particulier. Ce sont les récentes implantations en cours d'achèvement ou simplement décidées de la Compagnie Générale d'Électricité, de Peugeot-Renault, la participation de Kuhlmann, de Sanders, etc... etc... à des réalisations locales. C'est la participation à la construction de matériel fixe et roulant du métro, les perspectives de participation à la sidérurgie du Québec, etc... Ainsi que vous l'a exposé récemment Monsieur Gérard Filion, un mouve-

ment, encore modeste certes, est amorcé mais il ne tient qu'aux industriels et financiers français de l'étendre.

Dès maintenant on peut constater qu'après cinq années de stagnation aux environs de 26 milliards d'anciens francs annuellement, nos exportations vers le Canada se sont accrues en 1964 de 25%, passant à 32,7 milliards, alors que les ventes canadiennes en France s'accroissaient de 37%, passant de 39 à 57 milliards. La balance commerciale est donc favorable au Canada mais la balance des paiements est à peu près équilibrée en raison des dépenses canadiennes en France pour l'entretien des troupes et des dépenses des touristes.

Toutes les rubriques participent à cette augmentation dans le sens France Canada, et notamment les machines et appareils électriques, les produits sidérurgiques, les produits chimiques, les automobiles, le textile et les produits alimentaires. De son côté, le Canada a développé ses ventes en France de métaux non-ferreux et de produits agricoles principalement. Je ne m'étends

pas pour ne pas déborder sur le sujet que va traiter tout-à-l'heure Monsieur Pépin.

Il me reste, Monsieur le Président, Messieurs, à vous remercier de la coopération efficace que votre Compagnie apporte aux Conseillers Commerciaux au Canada et à féliciter ceux de vos membres qui participent à l'accroissement remarquable des échanges franco-canadiens.

RIEL, LeDAIN, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN
AVOCATS et PROCUREURS

360 OUEST, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉ.

Maurice Riel, C.R.
Albert L. Bissonnette
Gerald J. Ryan
Jean-Louis Tétrault

Gerald Le Dain, C.R.
Clermont Vermette
Jaime W. Dunton

Tél. : 849-4585

Adresse télégraphique : RIVERDIN

Examen de la Vue

Verres de Contact

Dr ROBERT - H. LACOUR, O.D.

Lunettes Françaises : Amor - Nylor - Varilux.

Docteur en Optométrie Diplômé de Paris et de l'Université de Montréal

Jour : Mardi — Mercredi 9 a.m. à 6 p.m.
Samedi 9 a.m. à 1 p.m.
Jour et soir : Lundi — Jeudi — Vendredi, 9 a.m. à 9 p.m.

4693, AVENUE DELORIMIER

Téléphone : 523 - 3354

DEGUSTEZ
la fameuse
LIQUEUR
du
PAYS BASQUE

LIQUEUR IZARRA

JAUNE en Bouteilles No 213 A — VERT en Bouteilles No 213 B

EN VENTE
dans tous les
MAGASINS
de
R. A. Q.



CRÉDIT M. - G. INC.

PRÊTS EN PREMIÈRE ET DEUXIÈME HYPOTHÈQUE — PRÊTS COMBINÉS

Propriétés résidentielles, commerciales, industrielles

MONTRÉAL et PROVINCE

31 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal 1

Téléphone : 842-1788

Correspondants dans les principales villes de la Province de Québec

REMARQUES SUR LES RELATIONS...

Suite de la page 17

sont passées de \$402 millions à \$555 millions de 1957 à 1964. Le succès des négociations Kennedy, c'est-à-dire la réduction générale des tarifs en matières agricoles comme en matières industrielles, serait cependant de nature à dissiper nos craintes ;

4. une autre raison est souvent invoquée. Jacques Devinat, le sympathique conseiller commercial à l'Ambassade de France au Canada, la formule ainsi : les Français, dit-il, sont « trop habitués à considérer le marché canadien comme inaccessible », à se rappeler « les déboires subis d'il y a plusieurs années ». M. Filion n'a pas été très tendre non plus à ce sujet.

Cela expliquerait par exemple que les Allemands réussissent à vendre au Canada, sans la protection du tarif préférentiel, de l'outillage industriel par exemple, que, m'assure-t-on, la France produit tout aussi bien. Or ce secteur constitue 22,5% des exportations allemandes et 2% seulement des exportations françaises.

Il y a également un plaidoyer à faire contre le Canada... :

1. nous mettons systématiquement tous nos œufs dans les mêmes paniers. A peu près 75% de notre exportation et de notre importation s'effectue avec les Etats-Unis et l'Angleterre et il y a pour cela des raisons géographiques et historiques que je n'ai pas besoin de rappeler. Quoi qu'il en soit, il reste que nous n'avons certes pas consacré jusqu'à maintenant assez d'efforts à la diversification de nos canaux commerciaux. Les délégués commerciaux du ministère du Commerce en France ne cessent pourtant de porter à l'attention des exportateurs canadiens les possibilités du marché français. Dans un récent article de la revue « Commerce extérieur », on indique des possibilités de vente : de produits chimiques, de matériel de camping et d'articles de sport, de congélateurs et de réfrigérateurs, de matériel de communication, de jouets, etc. ... ;
2. nos tarifs douaniers frappent également les produits manufacturés français. Les taxes provinciales sur les vins ont le don de faire monter le sang à la tête des exportateurs français et... des consommateurs canadiens. La « révolution tranquille » québécoise ne favorise pas encore l'usage des « vins tranquilles » !

Ce sont là des difficultés bien réelles (ai-je besoin de mentionner le mot « uranium » ?) Mais de là à parler de la non-complémentarité de nos deux économies comme certains l'ont fait, il y a « une marge » !

Pour les résoudre ces difficultés on devra, de part et d'autre, multiplier les efforts. Et l'on réussira souvent ! M. Hays annonçait récemment qu'une station de quarantaine serait construite cette année à Grosse Isle pour favoriser l'importation des vaches charolaises. J'imagine que nous réclamerons le droit d'exporter nos « frissonne » en retour. (On me dit qu'en France pour importer une vache il faut pouvoir faire remonter son pedigree jusqu'à Pepin le Bref ?) Par contre, on me disait avant hier que la France permettra désormais l'importation de la viande en morceaux désossés tout autant qu'en quartiers. Ces mesures plairont aux exportateurs des deux pays.

Cette année le ministère du Commerce organise des démonstrations de produits canadiens dans les grands magasins parisiens, une maison préfabriquée sera exposée au printemps près de Lyon, des compagnies canadiennes ont soumissionné à l'OTAN, à SHARE et à l'UNESCO...

Production de la défense

Il y aurait aussi des choses à faire au chapitre de la production de la défense et de fait on s'y emploie présentement. Le Canada a récemment acquis des engins anti-chars français ENTAC et des engins télé-guidés SS-11. De janvier 1961 à septembre 1964, le Canada a payé plus de \$15 millions pour de l'équipement militaire et des services en France contre moins de \$2 millions par la France au Canada. Le ministère des Transports a récemment acheté un hélicoptère Alouette III pour la garde côtière et a pris option sur deux ou trois autres.

Une idée générale se dégage de tout ceci : pendant longtemps on prenait le faible rythme de nos échanges commerciaux pour inéluctable. Aujourd'hui au moins on s'interroge et surtout, comme je l'ai déjà dit, on est prêt à prendre d'autres voies, celles des investissements, celle de l'échange de techniciens, par exemple, comme moyens d'accroître les échanges commerciaux.

J'en ai assez dit pour conclure : la France devient un quatrième pilier de notre politique extérieure ; les échanges culturels offrent des possibilités quasi-illimitées ; plusieurs barrières commerciales pourraient être abaissées en y mettant beaucoup de persévérance et de bonne volonté ; les investissements dans les deux sens, bons en soi, peuvent aussi conduire à l'augmentation de l'activité commerciale ; le Québec peut être, doit être même, l'intermédiaire de cet accroissement des communications culturelles et économiques entre nos deux pays. Il y a de part et d'autre des réticences et parfois des exclusivismes à combattre mais, au meilleur de ma connaissance, les plus beaux espoirs sont justifiés.

La Chambre de Commerce Française au Canada

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Son Excellence Monsieur François Leduc
Ambassadeur de France au Canada

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. Philippe Benoist
Consul général de France à Montréal

M. Jacques Devinat
Conseiller Commercial et Financier
près l'Ambassade de France

M. Yves Plattard
Conseiller Commercial près
l'Ambassade de France
Bureau de Montréal

MEMBRES D'HONNEUR

M. Bernard Lechartier
Ancien Président

M. Raymond Treuil
Ancien Conseiller Commercial

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

M. Bernard Leclerc

VICE-PRÉSIDENTS

M. Pierre SALBAING
M. Gérard Parizeau

SECRÉTAIRE

Me Georges A. Roy

TRÉSORIER

M. François Ducros

CONSEILLERS

MM. Georges Basiliou

François Faucher
Martin Forest
Jacques Fossard
Louis Jalabert
E.-P. Jolicoeur
Roland Olivier
Etienne Spire

CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. Guy Boulizon

Gabriel Boussion
Claude Boyer
René Duron
Henri de Lanauze
René Malterre
B. R. de Massy
Raymond Mazur
Paul Galt Michaud, C.R.
M. Pairault

NOS ANCIENS PRÉSIDENTS

M. SCHWOB, Fondateur de notre Chambre de Commerce	1886-1889	M. M. NOUGIER, Directeur de Coronet Drug Co.	1932-1934
M. C.-A. CHOUILLOU, Importation-Exportation	1890-1891	M. L. BESNARD, Représentant au Canada un groupement d'aciéries françaises	1935-1936
M. A. GIRARD, Importation	1892-1893	M. H. LEFEVRE, Président de Dominion Potash Ltd.	1936-1938
M. E. GALIBERT, Directeur de E. Galibert & Fils (commerçants en peau et laine)	1893-1895	M. G.-P. VINANT, Président de Vinant Limitée	1939-1940
M. JOHN HERDT, Directeur général de Menier	1896-1897	M. A. TARUT, de O'Brien & Williams, Agents de change	1940-1945
M. E. GALIBERT, Directeur de E. Galibert & Fils	1898-1901	M. G.-P. VINANT, Président de Vinant Limitée	1946-1949
M. H. JONAS, Directeur de H. Jonas & Cie (produits alimentaires et essences)	1902-1903	M. H. DOLISIE, Président de Canadian Liquid Air Co.	1950-1951
M. C.-A. CHOUILLOU, Importation-Exportation	1904-1908	M. M. DHAVERNAS, Président de North American Utilities Corp.	1951-1953
M. M. CHEVALIER, Directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien	1909-1910	M. J. BENARD, Président de B.O.P.	1954-1955
M. A.-F. REVOL, Directeur de la Maison Perrin Frères	1910-1912	M. G.-P. VINANT, Président de Vinant Limitée	1955-1956
M. J. OBALSKI, Ingénieur des Mines	1912-1915	M. J.-G. CONTAT, Président et Directeur général de l'Hôtel Ritz Carlton	1956-1959
M. J.-R. GENIN, Importateur, Agent général de la Cie Générale Transatlantique	1915-1919	M. B. LECHARTIER, Directeur général du Crédit Foncier Franco-Canadien	1959-1961
M. H. JONAS, Directeur de H. Jonas & Cie	1920-1927	M. JEAN PONSOT, Représentant au Canada de la Cie Nationale Air France	1961-1964
M. M. QUEDRUE, Directeur général de la Cie Aérienne Franco-Canadienne	1928-1931	M. BERNARD LECLERC, Secrétaire général du Crédit Foncier Franco-Canadien	1964-

Communiqué du Centre National du Commerce Extérieur

En date du 8 mars, nous avons reçu la lettre suivante susceptible d'intéresser certains de nos lecteurs.

« J'ai l'honneur de vous informer que la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects a fait récemment publier, par l'Imprimerie Nationale, un Règlement particulier codifiant la réglementation française relative aux questions ci-après :

- 1°) Régimes douaniers applicables aux échantillons commerciaux et matériels publicitaires, en vertu de la convention de Genève du 7 novembre 1952 ;
- 2°) Régime des carnets E.C.S. institués par la convention de Bruxelles du 1er mars 1956 pour l'importation et l'exportation temporaires des échantillons commerciaux ;
- 3°) Régime des carnets A.T.A. institués par la convention de Bruxelles du 6 décembre 1961. Ces carnets sont utilisables pour les matériels professionnels visés par la convention du 8 juin 1961 et, concurremment avec les carnets E.C.S., pour les échantillons commerciaux. Ils le sont également pour les marchandises destinées à être présentées ou utilisées dans une exposition, une foire, un congrès ou une manifestation similaire et dont l'importation temporaire est prévue par une deuxième convention du 8 juin 1961.

La consultation de ce « Règlement particulier » présente un grand intérêt pour toutes les personnes résidant dans les pays étrangers et appelées à importer en France des échantillons commerciaux, des matériels professionnels et des marchandises devant être présentées dans des manifestations organisées dans notre pays.

Je vous serais, en conséquence, très obligé de bien vouloir recommander cet ouvrage, dont le prix est de 10 F. (franco 11,70 F.), à toutes les personnes intéressées, qui pourront se le procurer à l'adresse suivante :

IMPRIMERIE NATIONALE
S. E. V. P. O.
39, rue de la Convention
PARIS (15^{ième})

J'ajoute que sa mise à jour, par remplacement des pages, sera assurée régulièrement par l'Imprimerie Nationale en souscrivant un abonnement aux conditions qui seront fixées ultérieurement par ladite imprimerie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

P.o. le Chef du S.R.A.
J. DUCROCQ »

EXPOSITION DE PRODUITS FRANÇAIS A TORONTO

La Section de l'Ontario prépare une Exposition de produits français devant avoir lieu à l'Hôtel King Edward à Toronto les 28 et 29 mai 1965. Cette Exposition de produits français se tiendra sous le patronage de S. E. l'Ambassadeur de France au Canada, le Conseiller Commercial près l'Ambassade et du Consul Général de France à Toronto, M. Pierre MORIZOT.

Les membres de la Chambre de Commerce Française au Canada sont priés d'y participer. Pour tous renseignements supplémentaires, les intéressés sont priés de s'adresser à : M. L. KATZ, Trésorier de la Section de l'Ontario, 308, Adelaide Street W., Toronto 2B.

Un atout ! VOTRE SANTÉ ? LES ALIMENTS NATURELS ET DIÉTÉTIQUES

Herbages, Homéopathie — Vitamines et Minéraux
Extracteurs à jus

Collection
« La Santé dans ma poche »

Revue mensuelle
« Vivre en harmonie »

MAGASIN D'ALIMENTS NATURELS

Dr. A. VOGEL

1186, rue St-Denis, Montréal - UN. 1-9944

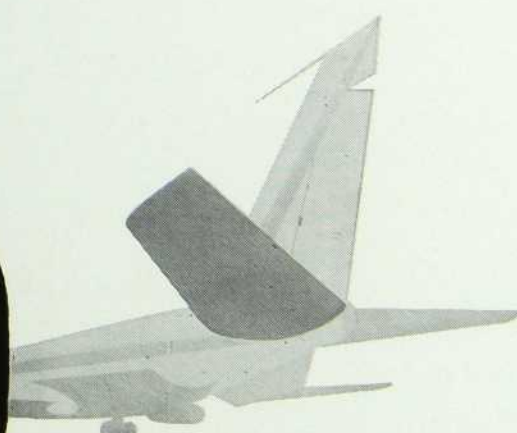
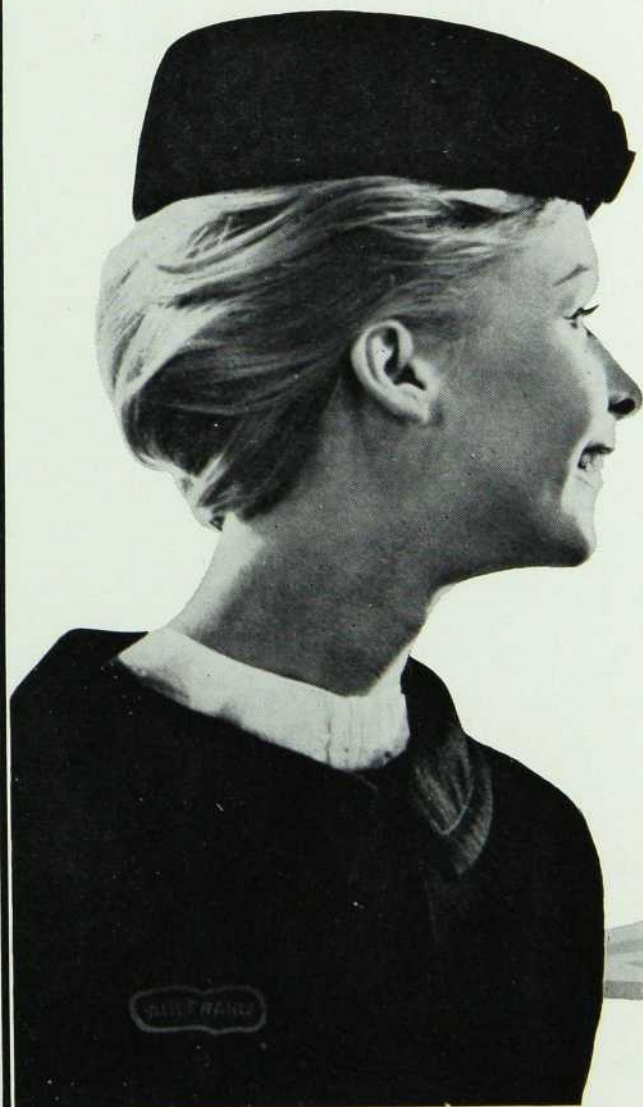
**VOLS
QUOTIDIENS
SANS ESCALE
VERS
PARIS
et CHICAGO**

MONTRÉAL		PARIS
Dp. 8.45 p.m.	➔	Ar. 9.20 a.m.
Ar. 12.55 p.m.	➔	Dp. 11.30 a.m.

MONTRÉAL		CHICAGO
Dp. 1.50 p.m.	➔	Ar. 2.50 p.m.
Ar. 7.50 p.m.	➔	Dp. 5.00 p.m.

- Profitez du tarif le plus bas—le tarif excursion de 21 jours en classe économique:
Paris - Montréal, \$347.00 aller-retour
- A Paris, correspondances immédiates vers toute l'Europe en Caravelle.
- Utilisez notre plan de crédit: 10% comptant, jusqu'à 24 mois pour payer le solde. Taux d'intérêt annuel le plus bas: 6% dégressif.

Consultez votre agent de voyage ou AIR FRANCE, 1265 rue Peel, Montréal • Téléphone: 861-9001.



AIR FRANCE
LE PLUS GRAND RESEAU DU MONDE

à Votre Service

CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

(Fondé en 1880)



PRÊTS EN PREMIÈRE HYPOTHÈQUE
SUR
PROPRIÉTÉS RÉSIDENTIELLES,
COMMERCIALES et INDUSTRIELLES.



SIÈGE SOCIAL :

Montréal : 612 ouest, rue Saint-Jacques

COMITÉ DE PARIS :

Paris : 18 avenue de l'Opéra

SUCCURSALES ET AGENCES :

**Montréal - Québec - Toronto - Ottawa - Fort William - Port Arthur - Winnipeg - Brandon
Regina - Saskatoon - Edmonton - Calgary - Lethbridge - Vancouver - Victoria - Nanaimo**